



INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES

RAPPORT D'ACTIVITE 2014-2015



SOMMAIRE

1. la vie institutionnelle et la mise en œuvre du projet d'établissement	4
2. le profil des élèves et le projet individuel	6
• le profil médical des élèves	6
• l'origine des élèves	9
• la répartition des élèves par cycle	9
• le projet individuel d'accompagnement (PIA)	10
3. l'accompagnement des élèves	11
• la scolarité	11
• le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS)	15
• la Vie scolaire	17
• le Service des élèves	18
• l'accompagnement socio-éducatif	18
• l'accompagnement social	23
• les prises en charge médicales et rééducatives	25
• l'autonomie	31
4. le SCTH, centre de ressources	34
• le centre de documentation et d'information (CDI)	34
• la bibliothèque musicale	36
• le département gravure et relief (DGR)	36
• la documentation spécialisée et archives (DSA)	37
• la coordination nationale de l'édition adaptée (CNEA)	39
• le département de transcription et de l'édition adaptée (DTEA)	42
5. le devenir des élèves qui quittent l'INJA	43
6. le service d'aide aux familles	44
7. les moyens mis en œuvre	46
• le budget	46
• les Services Généraux :	47
• le personnel	50
• le département Informatique et Recherche (D.I.R.)	50
8. la communication	52
• les personnes reçues	52
• les partenariats	52
• le projet caritatif au profit de l'INJA	53
• les médias	53
• les relations internationales	54



Durant l'année scolaire 2014-2015, l'Institut National des Jeunes Aveugles a pris en charge 179 jeunes déficients visuels, soit 20 enfants de la naissance à six ans, dans le cadre du service d'aide aux familles et 159 élèves, dont 116 ont effectué leur scolarité au sein de l'Institut, 64 au premier cycle (grande section de maternelle, école élémentaire et collège) et 52 au second cycle (lycée d'enseignement général, formation professionnelle d'accord-facture et année complémentaire)- et 43 élèves en inclusion scolaire, dans des établissements parisiens ou de proche banlieue (collèges, lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, BTS). Ces derniers ont bénéficié du suivi du S3AS (service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation).

La majorité des élèves est interne (55%), du fait de l'éloignement géographique, inhérent au statut national de l'établissement, (75% des élèves ne sont pas parisiens), mais aussi de raisons socio-familiales, éducatives ou médicales.

Il s'avère particulièrement délicat de tirer des enseignements de ces évolutions, qui portent sur des effectifs limités. Par contre, il est certain que la politique d'inclusion scolaire mise en place depuis 10 ans suite à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » commence à porter ses fruits.

De nombreux élèves continuent néanmoins à choisir avec leurs parents de débiter leur scolarité à l'INJA, connue et reconnue dans le réseau des services spécialisés de tous les départements, et sur les propositions d'orientation des MDPH. Les professionnels de ces différents services et les familles estiment ainsi que l'acquisition des bases scolaires est grandement facilitée, dans un établissement spécialisé, tout particulièrement pour les enfants qui doivent travailler en braille, quels que soient, par ailleurs, les efforts déployés par l'Education nationale.

D'autres intègrent l'INJA en cours de scolarité car ils doivent apprendre les outils de compensation d'un handicap évolutif ou brutal, ou simplement car ils éprouvent des difficultés à suivre en milieu ordinaire et le besoin de se retrouver parmi leurs pairs. C'est beaucoup notamment le cas des élèves du second cycle, seul cycle dont les effectifs croissent encore. Tous bénéficient d'un projet individualisé d'accompagnement dont l'objectif est de leur apporter les soutiens les plus appropriés. Ce projet individuel comporte une partie pédagogique, une partie éducative et la liste des autres prises en charge (autonomie, médicales et paramédicales...).

Les résultats aux examens sont excellents avec un taux de réussite de 93,75% au Baccalauréat ; ils ne doivent pas occulter les efforts importants que doit produire la majorité des élèves, et en particulier, ceux qui cumulent un handicap visuel et d'autres pathologies associées.

L'année 2014-2015 a été marquée par la mise en œuvre du projet d'établissement 2015-2019 validé par le Conseil d'administration du 16 décembre 2014. De manière générale, on peut estimer que le travail pluridisciplinaire a bien progressé, que les relations avec les partenaires extérieurs se sont à la fois développées et mieux organisées, et que la prise en charge des élèves dans tous les domaines est de plus en plus individualisée et adaptée, comme le requiert l'application des textes relatifs à la scolarisation des enfants handicapés.

L'INJA est un établissement très attentif aux besoins de chaque élève, qui procède à toutes les individualisations utiles et propose de très nombreuses activités et prises en charge, scolaire, pédagogiques, en autonomie, médicales et paramédicales, sociales, mais aussi extrascolaires.

Ce rapport d'activité, pourtant très exhaustif, ne reflète que partiellement l'implication forte des professionnels de l'INJA, extrêmement motivés par l'épanouissement de chaque élève. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés.

Florence LIANOS

1. la vie institutionnelle et la mise en œuvre du projet d'établissement

1.1. La vie institutionnelle :

Conformément au décret du 26 avril 1974, relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux pour jeunes déficients sensoriels, l'Institut National des Jeunes Aveugles, établissement public à caractère administratif, est placé sous la tutelle du Ministère des affaires sociales et de la santé.

Son Conseil d'Administration, organe délibérant, est **présidé** par un Inspecteur Général des Affaires Sociales, **Monsieur André NUTTE**, Chef de l'IGAS, honoraire.

Il comprend d'une part, **six membres désignés** en raison de leur compétence particulière :

- Monsieur Marc AUFRANT,
- Monsieur Hamou BOUAKKAZ,
- Monsieur Philippe CHAZAL,
- Madame le Dr Joëlle TOUR VINCENT, médecin généraliste dans l'établissement,
- Madame Laure LECHATELLIER,
- Madame Odile FAURE-FILLASTRE.

Il comprend, d'autre part, **sept membres élus** :

- 3 représentants du collège des professeurs : Monsieur Stéphane HAGUES, Madame Stéphanie CHANARD et Monsieur Pascal VALADON ;
- 1 représentant du collège des éducateurs : Madame Nathalie REDON ;
- 1 représentant du collège des personnels administratifs et des services généraux : Monsieur Yves DUNAND ;
- 1 représentant des parents d'élèves : Monsieur Yannick REFORMAT ;
- 1 représentant des élèves : Killian GHEBDANE

Participent avec voix consultative aux travaux du Conseil d'Administration :

- Madame Florence LIANOS, directrice de l'établissement, assistée du Secrétaire général Monsieur Jean-Luc TACCOEN, du directeur des enseignements ; Monsieur Gontrand BOULANGER, des deux conseillers techniques d'éducation spécialisée, Monsieur Richard VIGNAL et Monsieur Moussa DABO et de l'assistante de direction, Madame Christine RISSE ;
- l'Agent Comptable, Madame Carole BACCINI ;
- des représentants de la Direction Générale de la Cohésion Sociale : Madame Frédérique CHADEL, Monsieur Laurent DUBOIS-MAZEYRIE et Madame Françoise MAGNA ;
- des représentants du Contrôle Budgétaire et Comptable Ministériel : Madame Marie-France AUZEPY-DUFAU et Madame Corinne ROBERT

Pendant l'année scolaire 2014-2015, le **Conseil d'Administration** s'est réuni trois fois, les 13 novembre, 16 décembre 2014 et 30 mars 2015.

Le **Comité Technique**, composé de représentants du personnel et de la direction, a été réuni le 6 novembre 2014, le 26 mars et le 2 juillet 2015.

Le **Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail**, s'est réuni le 6 novembre 2014, le 26 mars et le 2 juillet 2015.

Le **Conseil de la Vie Sociale**, instance de représentation des usagers : élèves et parents, de représentants du personnel et de la direction, présidée par un parent d'élève, Madame Christine Hénault, et un vice-président chez les élèves, Killian Ghedbane, s'est réuni deux fois, les 5 novembre 2014 et 20 mai 2015.

Le **Comité de direction**, présidé par la directrice, en présence du secrétaire général, du directeur des enseignements, de l'adjoint au secrétaire général, du chef du personnel et des chefs de service, s'est réuni chaque semaine, pour assurer l'information des chefs de service, le suivi des affaires courantes, proposer et élaborer les dossiers stratégiques au plan institutionnel et arrêter les décisions importantes.

Deux cycles de **Commissions d'Évaluation Technique** sont organisés dans l'année pour assurer le suivi des projets individuels des élèves scolarisés in situ ou accompagnés par le S3AS. Pour une partie des élèves scolarisés in situ, l'équipe de suivi de scolarisation s'est substituée à la 2nde commission d'évaluation technique.

Y ont participé, outre la directrice et le directeur des enseignements, les professionnels des différents services impliqués dans la mise en œuvre des projets individuels : le professeur des écoles ou professeur principal et l'éducateur référent de la classe, le conseiller technique d'éducation spécialisé des 1^{er} ou 2nd cycles, l'assistante sociale, les personnels du service médical, du service autonomie, du CDI.

Ces Commissions d'évaluation technique (CET) sont complémentaires des **équipes de suivi de scolarisation** (ESS) progressivement mises en place depuis 3 ans en vertu de la loi et qui réunissent l'ensemble des professionnels de l'INJA concernés, les familles et les enseignantes référentes de la MDPH de Paris.

Des **Conseils de classe**, auxquels participent la directrice des enseignements, tous les enseignants et l'éducateur référent de la classe, ont été organisés chaque trimestre.

Par ailleurs, des relevés de notes ont été établis chaque mi- trimestre.

1.2. La mise en œuvre du projet d'établissement :

Ce projet d'établissement a pu être mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2014-2015 dans ses multiples aspects : l'accent a été particulièrement mis sur le développement des relations et partenariats extérieurs, ainsi que sur l'individualisation des prises en charge des élèves.

En matière de relations avec les partenaires institutionnels, on peut noter le travail effectué avec l'ARS au cours de 2 réunions, qui ont porté sur le contenu concret des missions de l'INJA et les moyens déployés pour leur mise en œuvre. L'INJA s'inscrit dans la démarche de diagnostic et d'élaboration à la fois d'indicateurs médico-sociaux, qui s'impose à tous les établissements sociaux et médico-sociaux, et d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'ARS. De même, les relations avec les MDPH ont été améliorées et systématisées, l'INJA travaille de plus en plus avec l'Education nationale sur tous les plans (travail du S3AS avec une vingtaine d'établissements d'accueil des élèves - accès aux informations et aux outils de l'éducation nationale - détachements d'enseignants, partenariats divers...), et l'INJA développe aussi ses relations avec les autres structures de prise en charge des enfants handicapés.

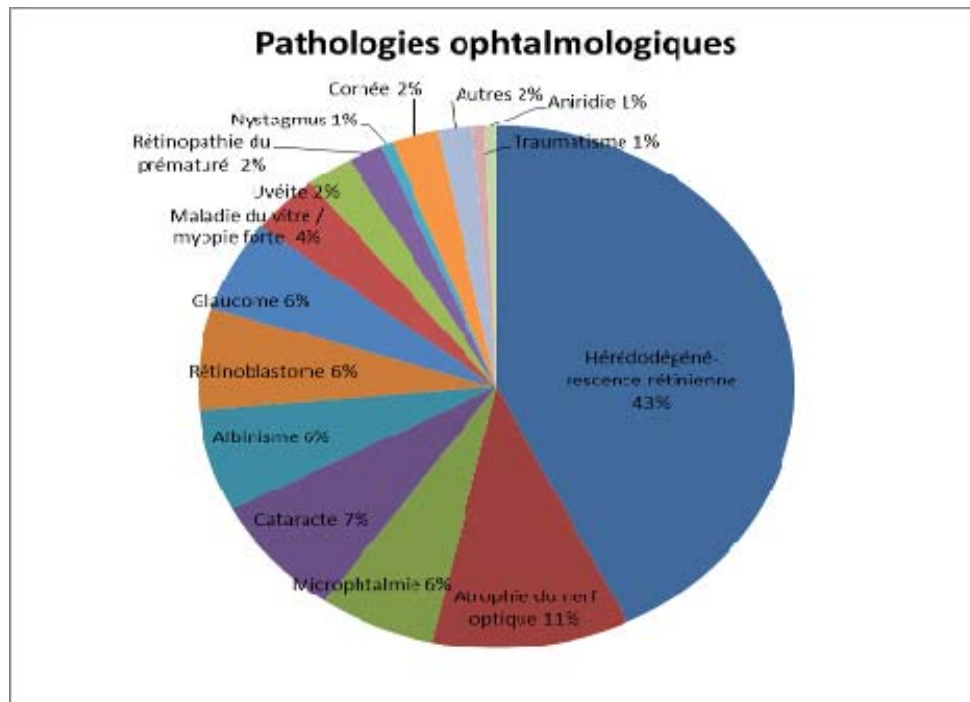
Quant à l'individualisation des prises en charge, elle se concrétise par la généralisation de la mise en place des réunions d'Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) à tous les élèves scolarisés in situ, comme élément du projet individuel d'accompagnement, et par de multiples adaptations individuelles dans l'enseignement et les différentes prises en charge. Elle se traduit également par l'attention plus grande portée à la réponse à donner aux jeunes démotivés et/ou présentant des situations complexes, par l'approfondissement du travail avec les familles sous différentes formes en fonction du profil de ces familles...

Les sujets informatiques et le développement des outils adaptés aux élèves occupent également une place particulière dans la mise en œuvre de ce projet d'établissement.

2. le profil des élèves et le projet individuel

• le profil médical des élèves

Les enfants et les jeunes accueillis à l'INJA sont tous déficients visuels, certains sont non-voyants, d'autres plus ou moins mal voyants. Cependant, au-delà de ce terme générique, ils sont nombreux à souffrir de pathologies diverses, plus ou moins graves.



Le diagramme révèle la prévalence de deux pathologies majeures.

Les maladies rétiniennes (principalement des maladies hérédodégénérescences rétiniennes = maladies génétiques de la rétine) (> 40 %) et les atrophies du nerf optique à majorité post tumorales (11%) sont les pathologies les plus souvent rencontrées à l'INJA depuis le début de notre statistique (depuis 13 ans).

Les malformations (microphthalmies etc.), les cataractes congénitales, les albinismes, les rétinoblastomes et les glaucomes sont des pathologies également fréquentes à l'INJA.

la répartition selon l'acuité visuelle

Presque la moitié des élèves présente une malvoyance selon les critères de l'OMS :

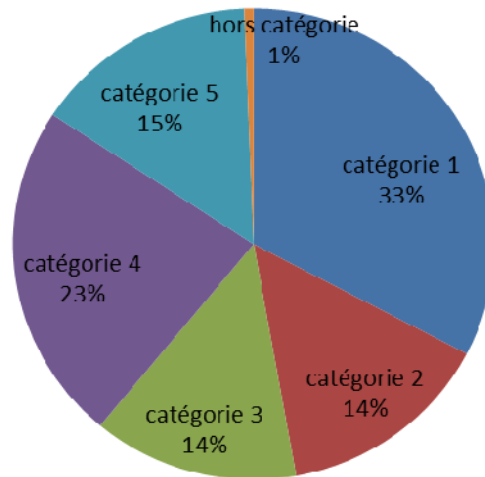
- hors catégorie : n = 1 (1 élève en formation accord facture avec une acuité visuelle > 4/10 et un champ visuel > 20°)
- catégorie 1 : n = 52 (33%)
- catégorie 2 : n = 23 (14%)

Seulement une minorité des jeunes accueillis à l'INJA est atteinte d'une cécité totale :

- catégorie 5 : n = 24 (15%)

Une distribution similaire a été déjà observée pendant les 13 dernières années.

**Repartition des jeunes selon l'acuité visuelle
(Classification OMS)
Nombre de jeunes : 159**



* Classification OMS (basée sur l'acuité visuelle de loin avec la meilleure correction mesurée sur le meilleur œil ou avec les deux yeux) :

Catégorie 5 : cécité totale

Catégorie 4 : cécité légale - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/50 mais perception lumineuse préservée

Catégorie 3 : cécité légale - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/20 et supérieure ou égale à 1/50

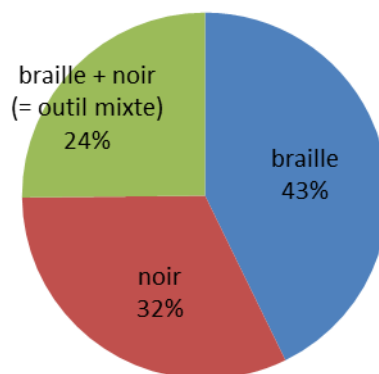
Catégorie 2 : amblyopie - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/10 et supérieure ou égale à 1/20

Catégorie 1 : amblyopie - acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 3/10 et supérieure ou égale à 1/10 avec champ visuel d'au moins 20.

Hors catégorie : acuité visuelle binoculaire corrigée supérieure à 3/10

Outil de Travail

n= 159



En conséquence, **l'outil de travail**, le « Braille » est utilisé uniquement pour 43% (n = 68) des élèves scolarisés à l'INJA ou avec le soutien du S3AS.

32% des élèves (n = 51) utilisent le noir (standard ou agrandi) et 24% des élèves (n = 40) ont pour préconisation un outil mixte (braille et noir).



les pathologies associées

Les pathologies associées sont fréquentes et sont de natures diverses. Elles peuvent être liées au handicap visuel par exemple dans le cadre d'un syndrome génétique ou des maladies tumorales :

- Les pathologies ORL diverses sans ou avec handicap auditif (n=15) (9%).
- Les pathologies neurologiques à l'origine de séquelles de nature et d'intensité variable, liées à des tumeurs, des états infectieux ou traumatiques (n=20) (12,5%)
- Les autres pathologies associées concernant les troubles des conduites alimentaires, les pathologies métaboliques et hormonales, des syndromes poly malformatifs ou des rechutes de cancer (n = 20) (1,6%).
- Les troubles cognitifs (voir ci-dessous) comme la dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, troubles d'attention avec ou sans hyperactivité, troubles spécifiques du développement des processus mnésiques, troubles spécifiques des activités numériques.

Ces pathologies associées nécessitent des soins quotidiens prodigués à l'INJA et de nombreuses consultations externes dont l'organisation et la gestion sont le plus souvent à la charge de l'équipe soignante du service médical de l'institut. De fait, l'évaluation de ces jeunes est essentielle et requiert une approche pluri disciplinaire visant à faire accepter un éventuel handicap non visuel (cognitif, de langage, psychologique...) par la famille et à trouver la solution d'orientation la plus adaptée.

Environ 30% des jeunes (49 jeunes dont 37 élèves avec un suivi régulier) ont bénéficié d'un suivi médico-psychologique à l'INJA (consultation psychologique régulière et/ou consultation psychiatrique). En plus, le pédopsychiatre du service médical a réalisé 58 rendez-vous familiaux (parfois en lien avec le médecin généraliste et ponctuellement avec le médecin ophtalmologiste).

Depuis l'arrivée du neuropsychologue en avril 2012, 45 jeunes (pendant l'année scolaire 2014-2015 n=11) ont été examinés pour un test psychométrique ou une évaluation neuropsychologique.

Les problématiques rencontrées en ce qui concerne le profil cognitif sont :

les troubles complexes du langage : Ces troubles ont des répercussions majeures sur le fonctionnement cognitif (notamment la mémoire) et les apprentissages. Cet aspect doit être pris en compte car ces troubles du langage nécessitent une prise en charge orthophonique intensive. En effet, les enfants déficients visuels ont besoin de s'appuyer sur de bonnes compétences verbales pour mettre en œuvre des moyens de compensation efficaces notamment lors des apprentissages.

des difficultés sur le plan mnésiques en lien avec des troubles complexes du langage et/ou des troubles des fonctions exécutives.

des troubles de la représentation spatiale et/ou des difficultés sur le plan praxique.

Le profil cognitif de ces jeunes nécessite un travail d'élaboration concernant leur outil de travail. Cette réflexion doit pouvoir s'appuyer sur différents bilans : orthoptique, orthophonique, psychomoteur

et en ergothérapie. Le bilan en ergothérapie comme les autres bilans s'inscrit dans le projet médical et para médical.

des troubles du comportement souvent complexes. Alors qu'ils ont de bonnes compétences sur le plan cognitif ces enfants présentent des difficultés d'apprentissage. Leur situation nécessite une prise en charge pluridisciplinaire, l'élaboration d'un cadre structurant et d'un projet individualisé.

une fragilité sur le plan psychologique notamment sur le plan de l'estime de soi. Cette fragilité peut avoir des répercussions en particulier sur la capacité à s'investir dans la scolarité et à plus long terme des répercussions sur les apprentissages. Le projet d'accompagnement de ces enfants nécessite la réflexion d'une équipe pluridisciplinaire.

Plusieurs jeunes présentent une déficience auditive associée. La répercussion de cette double déficience complique la compensation efficace des pertes sensorielles. La situation de ces jeunes nécessite la mise en place d'un projet individualisé afin d'analyser au mieux l'intrication de cette double déficience et de leur proposer des moyens de compensation adaptés.

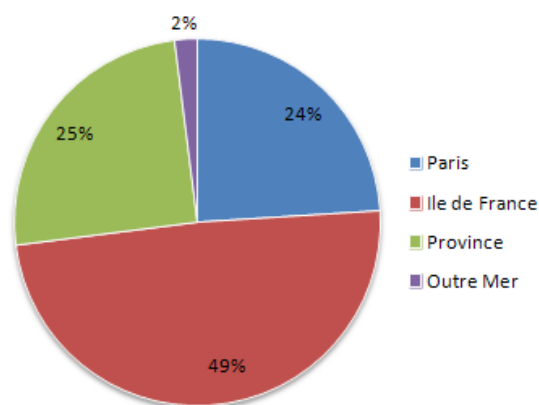
Les bilans neuropsychologiques permettent à l'équipe médicale et aux professionnels en contact avec l'élève de mieux appréhender les troubles rencontrés pendant le travail avec l'élève.

Environ 40 élèves présentent des troubles associés de type « Dys ». Le service médical travaille sur une nouvelle grille de classification afin de faciliter la statistique des élèves concernés pour l'année scolaire 2015-2016.

• *l'origine des élèves*

En application de son statut d'Etablissement national, l'INJA accueille des élèves de toute la France :

- 24 % sont parisiens
- 49 % sont franciliens
- 25 % viennent de province
- 02 % vient d'outre-mer



• *la répartition des élèves par cycle*

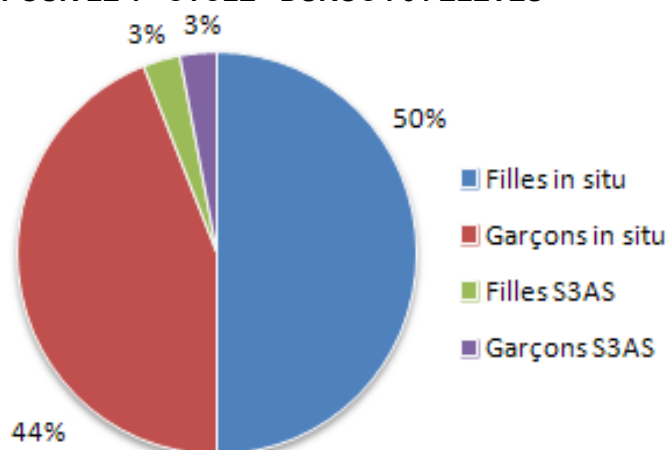
Les élèves sont soit internes, en semaine (du lundi matin ou du dimanche soir au vendredi soir), soit demi-pensionnaires ; ils peuvent, en tant que demi-pensionnaires, passer une ou deux nuits à l'internat pour profiter des activités éducatives du mercredi après-midi, ou pour limiter leur fatigue liée aux transports en taxi. Ils peuvent également, en tant qu'internes, retourner dans leur famille, le mercredi midi. Ils rentrent chez eux tous les week-ends et pour les vacances scolaires. L'INJA finance trois fois par an le retour dans leur famille des élèves originaires des DOM-TOM.

Pendant l'année scolaire 2014-2015, l'INJA a accueilli 86 élèves internes et 73 demi-pensionnaires, soit 159 élèves au total.

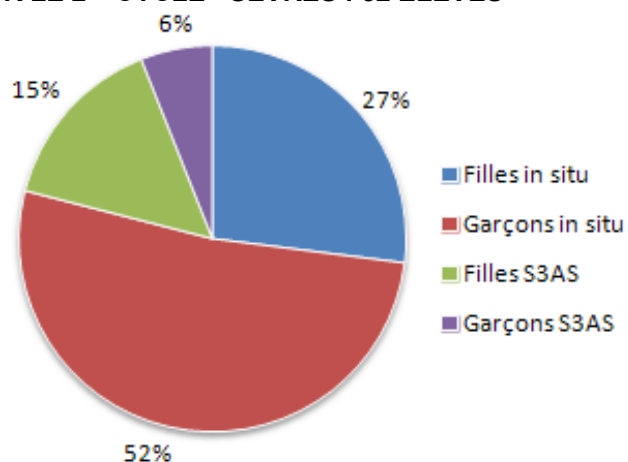
L'internat est divisé en deux secteurs :

- Duroc, pour les élèves du 1^{er} cycle (primaire et collège) : 34 élèves
- Sèvres, pour les élèves du 2nd cycle (lycée et formation professionnelle) : 52 élèves

**RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN INTERNAT
POUR LE 1^{er} CYCLE - DUROC : 34 ÉLÈVES**



**REPARTITION DES ÉLÈVES EN INTERNAT
POUR LE 2nd CYCLE - SÈVRES : 52 ÉLÈVES**



• **le projet individuel d'accompagnement (PIA)**

Lors de la journée d'admission, l'objectif principal est d'évaluer les besoins de l'enfant ou du jeune, afin de proposer un projet individuel y répondant au mieux.

Pour ce faire, l'enfant ou le jeune et sa famille rencontrent les professionnels en charge de procéder à cette évaluation : la directrice, le directeur des enseignements, des professionnels de la direction des enseignements (un professeur des écoles ou un professeur de français et un professeur de mathématiques), des professionnels du service éducatif (conseiller technique d'éducation spécialisé, éducateur, assistante sociale), des professionnels du service médical (ophtalmologiste, médecin généraliste, pédopsychiatre, psychologue) et un professionnel du service autonomie (instructeur de locomotion). L'évaluation s'appuie, en outre, sur le dossier d'admission constitué par le service des élèves, maître d'œuvre de l'organisation du processus d'admission.

La journée d'admission constitue également un temps très important de prise de contact avec l'Institut, pour l'enfant ou le jeune et sa famille, à travers la rencontre des professionnels et la découverte des lieux de vie et d'activités (classes, foyers, internat, ...).

Lorsque cela s'avère nécessaire, un stage peut être proposé pour compléter l'évaluation.

Un contrat de séjour est établi. Lors de la rentrée scolaire, il est remis à la famille, avec l'emploi du temps individualisé. L'emploi du temps individualisé est finalisé dans le mois qui suit la rentrée.

Au cours de l'année scolaire, les professionnels engagés dans la mise en œuvre du projet individualisé de l'enfant ou du jeune procèdent à son évaluation lors de réunions interdisciplinaires semestrielles (les commissions d'évaluation technique) et proposent, en tant que de besoin, des aménagements ou des évolutions. La réunion de l'équipe de suivi de scolarisation (ESS) pour les enfants et jeunes scolarisés in situ permet d'associer plus étroitement l'enfant ou le jeune et sa famille à l'évaluation de son projet, ainsi que la chargée de mission handicap auprès du recteur de l'académie de Paris qui aide à remplir l'outil « Gevasco » de synthèse des besoins.

Les enfants et jeunes en situation d'inclusion scolaire et leurs familles sont tous associés aux commissions d'évaluation technique du SAAAS ainsi qu'aux réunions d'ESS organisées dans les établissements.

En dehors de ces rencontres institutionnelles, des réunions de synthèse, demandées par un ou plusieurs professionnels, sont organisées pour les élèves qui éprouvent des difficultés particulières.

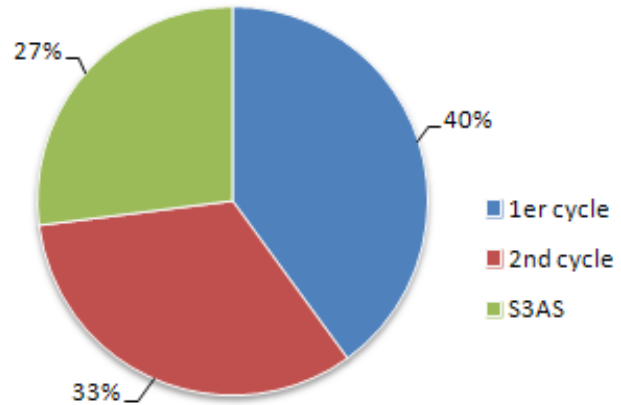
3. l'accompagnement des élèves

- **la scolarité**

L'INJA accueille les élèves de la Grande Section de Maternelle (GSM) à la Terminale, dans des classes à petits effectifs qui permettent de dispenser une pédagogie adaptée.

Le nombre total d'élèves ayant fréquenté l'établissement pendant tout ou partie de l'année scolaire s'élève à 159 :

- 64 élèves in situ au 1^{er} cycle (école élémentaire et collège)
- 52 élèves in situ au 2nd cycle (lycée et formation professionnelle)
- 43 élèves en inclusion scolaire

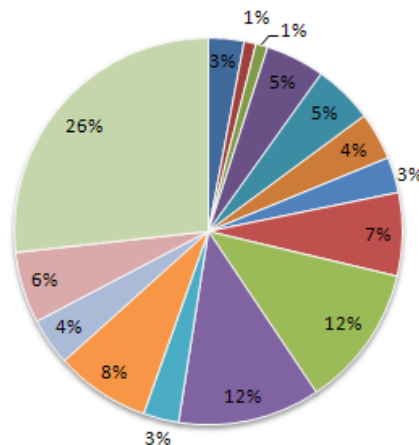


En 2014-2015, 20 nouveaux élèves ont été inscrits dont 1 en cours d'année.

L'orientation de ces élèves vers l'INJA a pour origine pour la majorité d'entre eux des établissements spécialisés pour déficients visuels.

33 élèves sont sortis de l'établissement, dont 4 en cours d'année pour raisons diverses.

RÉCAPITULATIF DES ÉLÈVES PAR CLASSE : 159 ÉLÈVES



les spécificités de l'enseignement à l'INJA

Tous modes de recrutement confondus (titulaires, détachés de l'Education nationale et contractuels), l'INJA compte 56 enseignants :

- 3 professeurs des écoles ;
- 34 professeurs d'enseignement général et 5 professeurs d'enseignement technique ;
- 11 professeurs de musique (formation musicale, batterie, guitare, orgue, piano, saxophone, trompette) et 3 répétiteurs (soutiens musicaux).

L'INJA présente une organisation pédagogique particulière :

- **la classe de découverte professionnelle** où sont inscrits les élèves qui ne peuvent ou ne souhaitent pas poursuivre des études longues à l'issue d'une 3^{ème} voire une 2nde. Ils suivent, durant l'année, une formation générale de base et se donnent les moyens, à l'aide du binôme professeur principal-éducateur référent, de construire leur projet personnel d'orientation ;
- **la classe d'Accord-Facture** qui offre une formation professionnelle adaptée, permettant d'obtenir en 3 ans le diplôme d'accordeur de piano, éventuellement après une année préparatoire ;
- **le Pôle braille** qui, après une évaluation de début d'année, dispense, dans le cadre de groupes à effectif très réduit, une formation en braille (intégral et/ou abrégé, code mathématique) aux élèves en ayant une maîtrise, insuffisante ou partielle, à leur entrée à l'INJA, ainsi qu'aux élèves qui n'ont plus d'outil de travail, du fait de l'évolution de la scolarité dans le groupe classe et apprentissage d'un nouvel outil. Des certificats valident la progression de l'élève et vont de pair avec un allègement de l'horaire hebdomadaire dévolu à l'apprentissage du braille. Après quelques semaines de formation, débute la formation à l'*Esyttime* (bloc-notes/ ordinateur braille);
- **les classes dites « à projet »**, qui permettent aux élèves concernés, d'acquérir les connaissances et compétences d'un cycle du collège, dans un cadre temporel adapté (cycle central du collège, 5^{ème} et 4^{ème}, en 3 ans / classe de 2nde GT en deux ans) ;
- **des cours de soutien disciplinaire**, délivrés aux élèves en fonction des difficultés mises en évidence, soit à l'inscription, soit durant les conseils de classe ou les réunions de synthèse.

Arts plastiques

Visites et ateliers extérieurs

BNF - Bibliothèque Nationale de France - ateliers histoire du livre (15/12/2014 et 11/05/2015)

MNHN - Muséum National d'Histoire Naturel (11/06/2015)

Festival de la création numérique « ac@rt » 2015 - Académie de Paris

Bande dessinée en relief - rencontre avec l'auteur Alexandre Ilic (13/03/2015)

Expositions des travaux d'élèves dans l'INJA :

Journées portes ouvertes (17/10/2014 et 17/04/2015)

Exposition de fin d'année (29/06/2015-02/07/2015)

Exposition au CDI



Les enseignements d'exploration et les options au lycée

En classe de seconde, outre les sciences économiques et sociales, les élèves ont poursuivi l'un des enseignements d'exploration suivants :

- Arts du son (en partenariat avec l'association MEDIAPHONIE) ;
- Arts du spectacle (Théâtre), Littérature et société.

Deux enseignements optionnels ont été ouverts : italien LV3 et théâtre.

L'option facultative a compté, cette année, 8 élèves (3 seconde, 2 première et 3 terminale).

Le travail pratique de deux heures hebdomadaires a été dirigé par deux comédiens attachés au **Théâtre des Quartiers d'Ivry**, notre théâtre partenaire: Christian Germain et Gilles Nicolas, en collaboration avec le professeur Yves Félix.

Celui-ci a assuré, en outre, la partie théorique (1 heure) destinée aux élèves de terminale, consacrée à l'histoire du théâtre et à l'analyse de spectacles.

Le travail de plateau a porté sur l'œuvre d'un auteur contemporain vivant, Joël Pommerat, afin de poursuivre l'exploration de l'œuvre de cet auteur dont les élèves avaient monté en 2013 de larges extraits de la pièce *Cet Enfant*.

Cette année, il s'agissait d'une adaptation du roman de Collodi : *Pinocchio*.

Après un week-end de répétitions intensives qui a eu lieu les 8, 9 et 10 mai 2015, une représentation publique du spectacle a été donnée à la **Mairie du 7^e arrondissement**, salle des Mariages, le lundi 11 mai puis à l'INJA, les mardi 12 et 19 mai.

Le travail des élèves a été fort apprécié du public qui comptait de nombreux professionnels du spectacle et a fait l'objet d'un article publié dans la revue du GIAA.

En outre, ont été organisés à l'INJA deux ateliers croisés avec les élèves de l'option du lycée Maurice Genevoix de Montrouge.

Au fil de l'année, plusieurs propositions de spectacles ont permis aux élèves d'approfondir leur culture théâtrale et d'aiguiser leur sens critique, chaque spectacle faisant, après la représentation, l'objet d'une confrontation des opinions, d'une analyse et parfois, en aval, d'une visite tactile du plateau et d'une rencontre avec l'équipe artistique.

Les élèves ont ainsi pu assister aux représentations de :

Cet Enfant de J. Pommerat ; *Le Malade Imaginaire* de Molière ; *La République du Bonheur* de Martin Crimp ; *La Mégère apprivoisée* de Shakespeare ; *Sœurs* de W. Mouwad ; *Les Aveugles* de M. Maeterlinck.

l'association sportive scolaire de l'INJA



De ces activités ou des enseignements (natation et athlétisme) ont découlé des rencontres sportives, auxquelles les élèves ont pu participer et lors desquelles ils ont pu être confrontés à d'autres élèves déficients visuels. Ainsi les élèves sont allés à Vittel pour l'athlétisme, à Besançon pour la natation, à Dardilly pour le Torball et ont participé au CROSS de l'INJA. Certains élèves ont également pu être confrontés à d'autres élèves voyants, lors du Challenge Nature des Lycées Parisiens à Saint Mihiel.

Les pratiques ont été encadrées par les professeurs d'EPS, ainsi que par un professeur titulaire d'un diplôme d'entraîneur.

Les recettes de l'AS proviennent des cotisations des élèves (20 €) et de leur participation aux déplacements (15€). Ces recettes permettent de couvrir les frais d'adhésion à l'UNSS et l'assurance à la MAIF. La subvention de l'INJA permet de couvrir les frais de déplacement pour

les compétitions éloignées nécessitant un hébergement. Une subvention de la mairie de Paris et du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) est également régulièrement accordée.

[l'activité musicale](#)

Fidèle à sa tradition, l'INJA a maintenu sur 2014-2015 son activité musicale. Si les classes perdurent dans une structuration en adéquation avec les emplois du temps scolaires, les professeurs de musique ont multiplié les projets afin d'épanouir les élèves et de les ouvrir sur le monde musical extérieur. Les instruments proposés sont : piano, orgue, guitare, trompette, saxophone, percussions,...

Outre trois concerts "de découverte des instruments" offerts par des musiciens extérieurs in situ, les élèves musiciens du primaire s'associent à la classe de Théâtre de l'INJA pour produire le conte musical (Jack et le haricot magique). De même, les élèves d'A.F. furent impliqués dans la comédie musicale "Saint-Patoche" produite au conservatoire de Carrière sur Seine. Ces manifestations se sont naturellement inscrites en prolongation des quinze Chroniques Musicales annuelles, des deux auditions annuelles d'élèves et du concert des professeurs.

L'INJA, comme l'année précédente, a multiplié les prises en charge musicales pour mieux répondre à l'évolution de sa population d'élèves ; l'objectif demeure celui d'optimiser l'adéquation entre temps alloués à la musique et temps scolaires, et ce dans le respect des autres prises en charge.

Enfin, la classe d'Accord-Facture de l'INJA encadrée par deux professeurs spécialisés, offre aux élèves issus du collège (fin du cycle central), à des élèves bacheliers ou à de jeunes adultes, l'opportunité d'être formés au métier d'accordeur-réparateur de pianos.

Cette formation est une formation très spécifique et de grande qualité, qui a fait l'objet en 2015 d'une mise en lumière particulière dans le cadre de la commémoration « Claude Montal, VIP – 2015 », organisée par l'atelier d'Euterpe à l'INJA et dans quelques villes de province. Claude Montal, né en 1800 et mort en 1865, aveugle, fut en effet élève à l'Institution royale des jeunes aveugles, ancêtre de l'INJA, puis accordeur de piano indépendant ; il a publié en 1836 son « traité complet de l'accord du piano ». Il contribua à la création de la 1^{ère} classe d'accord facture.

Cette formation s'effectue sur la base d'un référentiel précis des compétences. Les objectifs demeurent ceux d'épanouir sensoriellement les élèves, de les ouvrir au monde musical extérieur et de les doter d'un outil adapté indispensable pour la conduite de leur projet musical. En 2014 et 2015, des travaux ont été engagés pour moderniser ce référentiel ainsi que les fiches permettant une inscription de la formation comme formation professionnelle reconnue au répertoire national des compétences professionnelles. La formation a été présentée dans différentes occasions, notamment au centre FORJA, et des contacts ont également été pris et seront poursuivis en 2016 avec les autres établissements offrant des formations similaires. L'objectif est de mieux faire connaître cette formation, de la développer, et de mieux répondre aux besoins actuels du marché afin de favoriser l'insertion professionnelle durable des élèves.

Open' INJAZZ :

Formé en 2007, l'Orchestre **Open'INJAZZ** est un ensemble instrumental composé d'élèves et d'anciens élèves, ainsi que de professeurs de musique de l'INJA. Ce Bigband est sous la direction d'Eric Gesland (professeur de saxophone), assisté de Julien Zéléla (professeur de musique).

La force d'**Open'INJAZZ** réside avant tout dans le rassemblement de jeunes et de professeurs afin de partager des moments uniques grâce à la musique. Open'INJAZZ a fait 9 concerts pour le Festival Parfum de Jazz dans la Drôme Provençale, a participé au Concert des élèves salle André Marchal à l'INJA le jeudi 16 avril 2015, au concert à la mairie du 5^{ème} à Paris dans le cadre du Jazz Day International (avec comme invité Michel El Malem) le jeudi 30 avril 2015, à la 5^{ème} Cérémonie des Trophées de l'accessibilité 2015 au studio 104 le mardi 19 mai et à un concert à Levallois Perret salle Rave le dimanche 7 juin.

[les sorties et voyages pédagogiques](#)

A différents niveaux de la scolarité, des sorties et des voyages pédagogiques ont été organisés tout au long de l'année, en lien avec les programmes scolaires et les examens.

les résultats aux examens de fin d'année

Diplôme National du Brevet (DNB) :

21 élèves se présentaient à la session 2015 du DNB, 15 dans la série générale, 6 dans la série professionnelle. 17 élèves ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 80,95%.

Parmi les **13** candidats scolarisés **in situ**, 11 élèves ont été admis : 6 dans la série générale, 5 dans la série professionnelle. Les 2 élèves recalés ne se sont pas présentés aux épreuves.

Parmi les 6 candidats de la série générale, 2 élèves redoublent la classe de 3^{ème}. 1 élève de la série professionnelle redouble pour repasser en classe de 3^{ème} série générale.

Baccalauréat (résultats session 2015) :

Seize élèves se présentaient à la session 2015 du baccalauréat (bac général : 13 candidats, bac technologique : 1 candidat, bac professionnel : 2 candidats). 15 élèves ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de 93,75 %.

Parmi les 11 élèves scolarisés in situ, 10 ont été admis (série ES : 4 candidat admis, dont 1 avec mention Bien et 1 autre avec la mention Assez Bien ; série TMD : 1 candidat admis mention Assez bien, série S : 5 candidats admis, dont un avec la mention Bien)...

Les 3 élèves suivis par le S3AS de l'INJA candidats au baccalauréat général ont été admis (série ES : 1 candidat admis avec la mention Assez Bien, série L : 1 candidat admis, série S : 1 candidat admis avec la mention Assez Bien).

Dans la voie professionnelle, 2 élèves suivis par le S3AS ont été admis au baccalauréat professionnel Gestion Administration (dont 1 candidat avec la mention Assez Bien).

• le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (SAAAS)

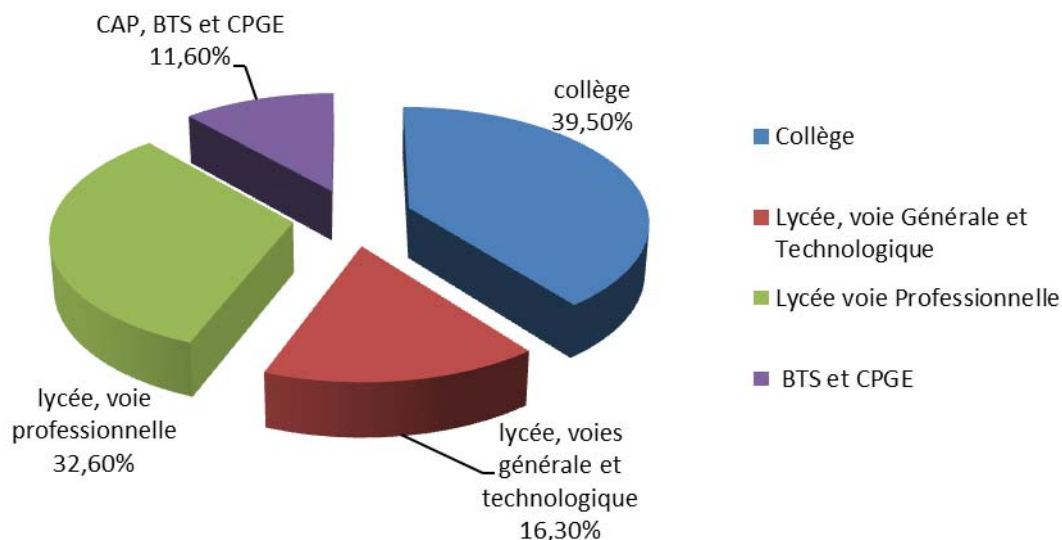
Le SAAAS est placé sous l'autorité du directeur des enseignements. Il apporte aux élèves scolarisés à l'extérieur dans des établissements ordinaires d'une part l'ensemble des moyens de compensation du handicap (prises en charge en locomotion, en activités de la vie journalière), de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part les soutiens pédagogiques adaptés. Il assure la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés.

Pour chaque élève suivi par le SAAAS, est défini un projet individuel d'accompagnement (PIA). Ce projet est réévalué, deux fois par an, lors des commissions d'évaluation technique. En 2014-2015, les élèves du 1^{er} et du 2nd cycle et leurs familles ont été invités à participer aux travaux des commissions d'évaluation technique semestrielles et associés plus étroitement à l'évaluation et l'actualisation de leur projet individuel d'accompagnement. De même, les professionnels (professeurs principaux, AVS, chefs d'établissement, infirmière scolaire...) ont été invités à ces réunions et y ont pris une part importante.

Le SAAAS participe, dans les établissements scolaires, aux réunions des équipes de suivi de scolarisation (39 ESS), et prend part à l'évaluation et à l'actualisation des projets personnalisés de scolarisation des élèves suivis par le SAAAS.

Durant l'année 2014-2015, 43 élèves ont été scolarisés en milieu ordinaire dans des établissements publics, et privés sous contrat, essentiellement parisiens ou de proche banlieue :

- 17 en collège (10 classes différentes, 6 établissements) ;
- 7 en lycée général ou technologique (7 classes différentes, 6 établissements) ;
- 14 élèves dans la voie professionnelle, en bac pro ou CAP (11 classes différentes, 9 établissements) ;
- 4 élèves en BTS (3 établissements) ;
- 1 élève en CPGE (1 établissement).



l'effectif :

1 coordinatrice à temps plein, 12 professeurs de l'INJA (pour l'équivalent de 2,22 ETP) et 4 éducateurs spécialisés (pour l'équivalent de 3,5 ETP), une secrétaire à temps plein et une surveillante de vie scolaire (0,5 ETP) concourent à l'activité du SAAAS.

Chaque élève scolarisé en milieu ordinaire, suivi par le SAAAS, bénéficie de l'accompagnement d'un binôme composé d'un professeur, dit professeur accompagnant, dispensant par ailleurs des cours aux élèves scolarisés in situ et d'un éducateur spécialisé référent affecté au SAAAS.

Le binôme professeur accompagnant-éducateur référent a pour mission d'assurer, pour chaque jeune, un accompagnement adapté et un suivi régulier, de vérifier sa bonne intégration dans l'établissement où il est accueilli, de relever les dysfonctionnements ou incompréhensions possibles et de proposer et de mettre en œuvre les corrections nécessaires. Le bon fonctionnement de ce binôme exige une coopération rigoureuse, une communication régulière et une cohérence d'intervention.

Chaque élève dispose de livres scolaires dans son outil de travail (braille intégral ou abrégé, gros caractères, numérique), et de transcriptions courtes, fournies, tout au long de l'année scolaire, par le département de transcription et de l'édition adaptée (DTEA), sous réserve de les demander huit jours à l'avance. Il bénéficie de prêts de matériel informatique adapté (ordinateur, esys, iris, esytime ...) et des logiciels nécessaires à condition de fournir une assurance.

L'inclusion est un moyen d'insertion pour les élèves qui sont en capacité de s'y inscrire ; en particulier, elle représente pour les plus âgés un moyen facilitateur de préparation à la sortie de l'INJA. Cependant, elle exige, de leur part, des efforts personnels, une capacité d'autonomie, d'organisation et une forte combativité.

- **la Vie scolaire**



La vie scolaire est organisée par cycle. Elle est animée par deux CPE (Conseiller principal d'éducation), un coordonnateur de la vie scolaire, assistés de surveillants.

La vie scolaire fonctionne de 7h30 à 17h30 et remplit les missions suivantes :

- ouverture des salles de classe aux élèves ;
- gestion et prévention des absences et des retards ;
- traitement des incidents (contacts avec les familles, sanctions, etc. ...) ;
- fourniture des feuilles de présence aux enseignants ;
- circulation des informations et coordination du suivi pédagogique et éducatif ;
- surveillance des temps de permanence, dans le calme et le travail ;
- lutte contre l'absentéisme et les retards.

Les objectifs-clefs sont multiples :

- contribuer à l'éducation des jeunes et à leur réussite scolaire ;
- placer les élèves dans les meilleures conditions de vie et d'épanouissement individuelles et collectives ;
- faire respecter les règles de vie au sein de l'INJA, les installations scolaires et la sécurité des élèves, lors de leurs déplacements ;
- réaliser l'interface entre les différents services qui prennent en charge les élèves ;
- inciter tous les élèves à mieux exploiter les ressources du CDI (insuffisamment fréquenté par ceux du second cycle) ;
- coordonner et assurer le suivi des logiciels des bulletins scolaires (PRONOTE) ;
- contacter et associer les familles.

Une Commission de vie scolaire et éducative (CVSE) a été instituée, cette instance réunit l'élève et sa famille, en présence de la directrice, du directeur des enseignements, du professeur principal, du CTES, de l'éducateur référent et du CPE, pour une « dernière mise en garde officielle », avant le Conseil de discipline.

Chaque CPE remplit, en outre, une mission spécifique :

- Au **1^{er} cycle**, le CPE inscrit les élèves à l'examen du Diplôme National du Brevet (DNB). Il coordonne également, avec un agent des services financiers, l'organisation des transports des élèves provinciaux non autonomes, par les Compagnons du Voyage, dans les différentes gares parisiennes.
- Le CPE du **2nd cycle** inscrit les élèves aux examens et dans les établissements post-baccalauréat, avec un objectif pédagogique. Il implique l'élève dans l'inscription. Il informe les membres des établissements extérieurs qui le sollicitent sur l'intendance, la réglementation des aménagements aux examens ; il noue des contacts avec les relais handicap afin de faciliter l'adaptation post baccalauréat des candidats de l'INJA.

• **le Service des élèves**

l'effectif :

Pour les élèves scolarisés in situ à l'INJA : 1 secrétaire administrative

les missions :

Le service des élèves a un rôle essentiel de collecte, d'émission, de réception et de traitement des informations administratives, familiales, pédagogiques, éducatives, médicales et sociales nécessaires au suivi du projet individuel des élèves inscrits à l'INJA, qu'ils soient scolarisés dans l'établissement ou intégrés en milieu scolaire ordinaire.

Il a, en ce sens, pour mission de constituer et gérer, sur le plan administratif, les dossiers des élèves scolarisés in situ, de l'admission jusqu'à la sortie de l'établissement :

- constitution et suivi des dossiers administratifs de chaque élève ;
- relations avec les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- relations avec les familles ;
- relations avec les établissements ou les services qui proposent des candidatures ;
- recherches et réponses à des enquêtes diverses ;
- déclaration d'accidents et suivi des dossiers ;
- organisation des journées d'admission et des commissions d'admission ;
- organisation des élections des représentants des élèves et des parents d'élèves au Conseil d'administration et au Conseil de la Vie Sociale.

• **l'accompagnement socio-éducatif**

L'accompagnement socio-éducatif est organisé par cycle et piloté par deux Conseillers Techniques d'Education Spécialisée (CTES).

l'équipe éducative du 1^{er} cycle

L'équipe éducative du 1^{er} cycle comprend 7 éducateurs référents des groupes-classes, renforcés par 4 surveillants de jour, qui sont chargés du suivi éducatif des élèves scolarisés à l'INJA. Après le départ des éducateurs vers 22h, les élèves internes sont sous la responsabilité des 7 surveillants de nuit et de l'éducatrice (qui intervient uniquement à l'internat), présents une nuit sur deux. Ils sont ainsi au nombre de 4 tous les soirs répartis équitablement entre les unités filles/ garçons.

Les références éducatives s'appuient sur le modèle des groupes classe : un éducateur, assisté par un surveillant, est référent pour un groupe classe.

Le travail éducatif est essentiellement mené sur des temps extra scolaires. L'éducateur intervient sur le comportement du jeune dans sa vie quotidienne. Il l'amène à réfléchir sur les conséquences de ses actes et à s'approprier les règles de vie nécessaires à une insertion sociale et professionnelle.

Son action doit permettre de l'aider à définir son projet de vie, ses objectifs et à se responsabiliser pour trouver les stratégies qui lui conviendront le mieux. Les éducateurs participent activement, en équipe pluridisciplinaire, à la réalisation du projet personnalisé du jeune et à son acheminement vers l'autonomie. Professionnels de la relation, la qualité et l'efficacité de leur travail est fondée sur le lien de confiance qu'ils établissent avec les jeunes.

La mission des éducateurs consiste en une approche d'accompagnement individuel, et de travail collectif. Chaque éducateur est l'interlocuteur privilégié des jeunes rattachés à son groupe de référence. Pour chaque élève, il est chargé de suivre l'évolution du projet individuel, de travailler avec les familles et de participer aux réunions institutionnelles (commissions d'évaluation technique, équipes de suivi de scolarisation, conseils de classe et réunions de synthèse).

Les surveillants complètent et renforcent l'équipe, ils travaillent avec les éducateurs sur lesquels ils appuient leurs interventions. Ils aident les jeunes qui ne sont pas en capacité d'accomplir seuls ou en toute sécurité des tâches de la vie quotidienne.

Les surveillants de nuit sont répartis entre les quatre lieux d'internat : dortoirs garçons et filles et bateaux garçons et filles qui accueillent les jeunes plus autonomes. Ils coopèrent avec les éducateurs pour encadrer les études, les repas et les soirées, participent aux activités éducatives, et assurent la sécurité de l'internat de 22 heures à 8 heures du matin le lendemain.

l'étude

C'est un temps de calme et de concentration très important, pendant lequel le suivi reste individualisé.

les actions de sensibilisation et de prévention

Depuis 3 ans le mouvement français du planning familial mène in situ des actions de sensibilisation et de prévention sur la thématique des relations filles-garçons. La prégnance de ces questions chez les « grands » de CM2 est la raison pour laquelle ils ont été ciblés cette année.

D'autres questionnements relatifs aux principes de laïcité ont émergé. Ils ont atteint leur point culminant à la suite des événements tragiques survenus en début d'année. Les journées de formation proposées par la direction de l'INJA ont donné au personnel éducatif des outils et des compétences pour avoir la posture appropriée et apporter des réponses idoines aux jeunes lors des débats ou des échanges qu'ils ont avec eux.

la relation avec les familles

Il ne s'agit pas simplement d'instaurer un partenariat avec les familles mais d'être dans une posture professionnelle compréhensive et rassurante qui fait qu'elles se sentent considérées et écoutées. Le contact est régulier, chaque éducateur référent appelle les parents tous les quinze jours pour échanger et rendre compte des différents aspects de la scolarité de leur enfant.

La bonne coopération avec les familles est le socle indispensable à un suivi constructif et cohérent des jeunes accueillis.

l'internat

Plus qu'un dortoir dédié au repos et au sommeil, l'internat est un espace collectif qui est par excellence un lieu de socialisation, d'apprentissage de la différence et de la tolérance.

La vie à l'internat est parfois perturbante pour les élèves les plus jeunes, surtout à leur début. Ils supportent difficilement la séparation avec leur famille.

Ils s'adaptent progressivement à leur nouvelle situation grâce à une présence rassurante, aux temps de lecture de contes qui ont un effet bénéfique d'apaisement.

L'internat a aussi cette qualité de donner l'opportunité d'une action éducative qui perdure et de cibler plus finement les besoins de chaque enfant ou jeune.

les activités socio-éducatives

Les activités organisées servent de support pour renforcer la relation éducative et permettent aux jeunes d'accéder aux offres culturelles et d'utiliser au mieux le potentiel de leur environnement dans les meilleures conditions. Le mercredi après-midi est l'espace-temps dédié que les éducateurs mettent à profit pour proposer une palette de sorties et d'ateliers.





Repas italien



Est notamment proposé un atelier de découverte gustative basé sur la confection des menus simples. Par ce biais, les jeunes mettent en pratique les techniques apprises en séances d'AVJ et découvrent de nouvelles saveurs et de nouveaux ingrédients.

Atelier Poterie : Intervenant extérieur M. Wald

C'est un espace-temps entièrement dédié à la créativité et à l'imaginaire. Cette activité, essentiellement tactile, offre au jeune la possibilité de prouver ses capacités en créant de ses propres mains un objet dont il sera fier.



Atelier théâtre

Dans le cadre du partenariat avec la compagnie « Le théâtre des petits hasards », une dizaine d'élèves de 13 à 18 ans ont participé à l'atelier théâtre qui se déroulait tous les mardis, de 20h à 21h15 dans la salle André Marchal.

Cet espace d'expression a donné l'opportunité à chaque participant de développer son imagination, son expression orale et corporelle. Une représentation finale a eu lieu le 26 juin 2015, à laquelle tous les élèves internes du 1^{er} cycle ont pu assister.



Sorties et visites





Sortie Disney
du 11 novembre 2015 -
Les jeunes étaient enthousiastes !



Sortie à la patinoire



Visite des monuments



La vingt-troisième année du TOY-RUN : Depuis 23 ans la « magie » est toujours au rendez-vous!



la fête de fin d'année



les animations



l'équipe éducative du 2nd cycle

L'entrée au second cycle signifie entrer dans un processus qui conduira le jeune à quitter l'INJA. Le travail éducatif a pour objectif d'aider chaque jeune à se mettre dans l'élaboration et les démarches de préparation de son avenir à partir de son Projet Individuel d'Accompagnement, de l'accompagner dans son quotidien et d'être à l'écoute des besoins exprimés ou repérés.

Cette co-construction est le fruit d'un travail en équipe ou éducateur spécialisé et enseignant, chacun dans sa spécificité, apportent sa contribution. Le fruit de cette collaboration est le meilleur garant d'un accompagnement cohérent.

Quitter l'Institut est un moment attendu tant par le jeune que par sa famille. Il n'est pas sans conséquence. Certains jeunes le redoutent malgré un désir profond de partir. Cela se traduit quelques fois par la mise en place de stratégies d'évitement, parfois lourdes de conséquence : désinvestissement scolaire - désintérêt pour les démarches administratives - refus de mettre en place des méthodologies d'organisation – comportement inadapté. Cette liste est loin d'être exhaustive.

Le rôle de l'éducateur spécialisé est de mobiliser l'ensemble des adultes référents pour aider le jeune en difficulté à dépasser cette étape.

Un travail d'échange constant en équipe permet à chaque éducateur spécialisé de soumettre à la réflexion collective la situation d'un jeune. Cette présentation favorise la confrontation des différents points de vue afin de dégager des pistes de travail pour aider le jeune à dépasser ses propres freins et à envisager l'avenir sereinement.

les relations avec les familles

Associer les familles est une nécessité. La difficulté pour les jeunes du second cycle est qu'une fraction significative d'entre eux est majeure. À ce titre ils sont "acteurs de leur propre devenir". L'éducateur référent et le CTES ont une réflexion prenant en compte cette dimension dans leur approche éducative.

Impliquer la famille exige des professionnels de faire preuve de discernement tout en sachant écouter les souhaits à la fois du jeune et de sa famille. L'éducateur spécialisé se doit de trouver un juste équilibre entre ces exigences parfois contradictoires.

Les relations avec la famille est une construction qui se fait au fil du temps. Elles nécessitent des échanges réguliers - tous les 15 jours à minima. L'éducateur spécialisé peut dans certaines situations appeler la famille avec le professeur principal.

les activités éducatives

Ces activités sont des supports car elles permettent aux éducateurs spécialisés de partager des moments de loisir, de détente et de bien-être qui faciliteront par la suite la relation nécessaire au travail éducatif.

Les activités éducatives culturelles et sorties sont variées. Jeunes et éducateurs sont force de propositions. Elles se font sur la base du volontariat ou sur la base d'un projet de groupe (une classe par exemple). Il y a eu de nombreuses sorties au cinéma, au théâtre, des visites de musée...

Des activités sportives se sont tenues régulièrement (piscine, patinoire). Les jeunes participent volontiers à ce type de loisir, ils partagent avec des jeunes de leur âge les mêmes moments de plaisir. Les jeunes ont participé à des compétitions d'athlétisme et de TORBALL.

Des ateliers « cuisine » se sont tenus assez régulièrement. Ils se déroulent au foyer socio-éducatif, et proposent des plats ou des desserts choisis par les jeunes. Ces plats sont confectionnés et dégustés par les participants et les autres jeunes du cycle. En cours d'année, pour répondre à l'attente de quelques jeunes du cycle, un atelier HIP-HOP a été créé. Cet atelier a été animé par une intervenante extérieure en présence d'un membre de l'équipe éducative du second cycle. Un spectacle montrant le travail réalisé, a été présenté par les jeunes et l'encadrant à la fête de fin d'année. Cette activité sera reconduite pour l'année 2015 – 2016.

L'association ACAJOU, spécialisée auprès de jeunes déficients visuels, a animé durant cette année scolaire un atelier autour du corps une fois toutes les 3 semaines. Cette activité ne sera pas reconduite l'an prochain.

• ***l'accompagnement social***

Le service social s'adresse aux élèves de l'établissement, aux élèves scolarisés en milieu ordinaire suivis par le service S3AS ainsi qu'à leurs familles.

Présente à temps plein, l'assistante sociale remplit les missions suivantes :

- accompagner et soutenir les élèves et les familles confrontés à des situations de changement ou de difficultés sociales ;
- informer les jeunes sur leurs droits sociaux et les orienter vers les services compétents, si nécessaire ;
- aider les élèves à s'insérer et à construire leur projet professionnel. Le service social contribue de façon importante à la prévention de l'échec scolaire ;
- participer à l'orientation et au suivi des élèves en difficultés et de ceux qui doivent bénéficier d'une éducation spécialisée ou d'une orientation spécifique ;
- participer à la prévention des conduites à risque (absentéisme, tentatives de suicide, consommation de produits psycho actifs...) ;
- participer à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être et apporter ses conseils à l'Institution dans ce domaine. A ce sujet, le service social a transmis 3 informations préoccupantes durant cette année scolaire ;

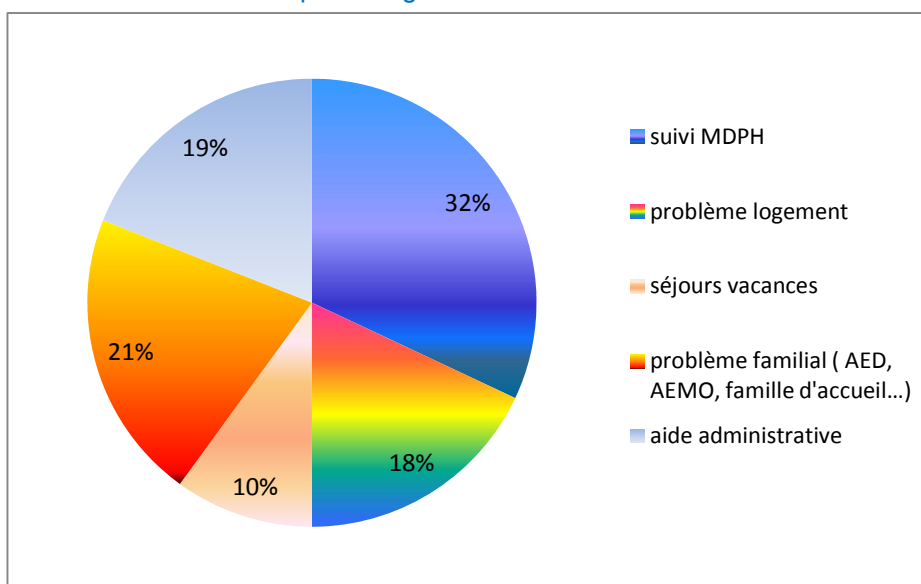
L'assistante sociale s'intègre dans un travail pluridisciplinaire en faveur des jeunes. En effet, elle travaille avec les différents professionnels de l'INJA (service éducatif, médical, informatique, corps enseignant...) et avec des partenaires externes tels que les MDPH, services sociaux de secteur, structures adaptées à la déficience visuelle, CAF, ASE, CROUS ...

Elle participe à plusieurs réunions d'équipe et aux réunions de réseau des assistantes sociales spécialisées dans la déficience visuelle tous les trimestres.

Les demandes formulées par les jeunes et leurs familles :

Pendant l'année 2014-2015, l'assistante sociale a accompagné 124 élèves scolarisés au sein de l'INJA ou suivis par le S3AS.

Répartition globales des demandes

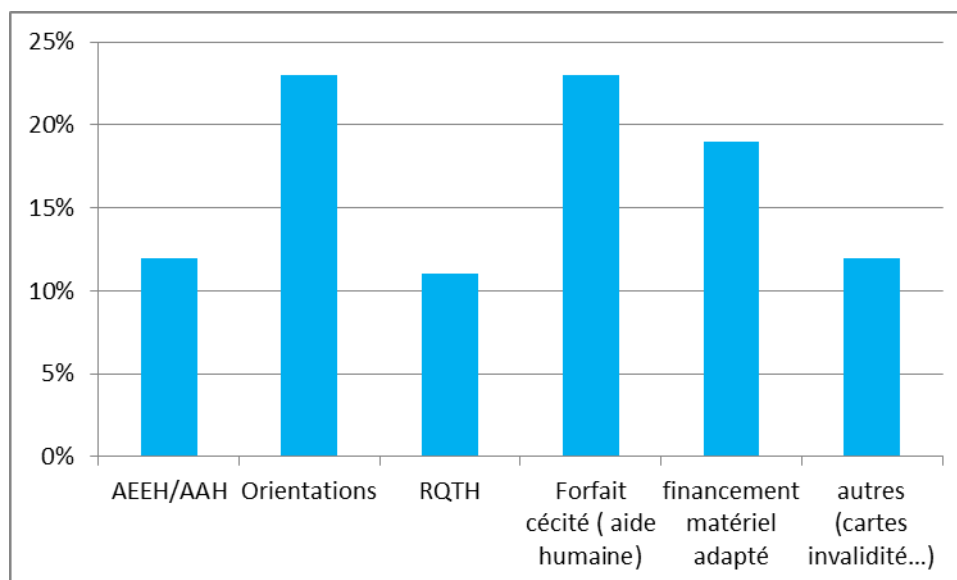


Les demandes formulées lors des entretiens physiques et/ou téléphoniques sont diverses :

- informations sur les droits,
- problème administratif (obtention d'un titre de séjour, mise à jour de la sécurité sociale),
- problème familial,
- demande d'aides financières,
- problème de logement (demande d'intervention pour l'obtention d'un logement adapté à la composition familiale et au handicap visuel),
- aide à la recherche d'un job d'été,
- aide à la recherche d'une famille d'accueil,
- demandes d'ouverture de droits aux allocations,
- accompagnement dans la constitution des dossiers MDPH (attribution d'une carte d'invalidité, de l'AEEH, AAH, d'une carte de stationnement ; demande de financement de matériel informatique adapté ou d'aide optique ; demande d'orientation en formation professionnelle de type CFRP à l'AVH, Guinot, Forja...),
- demande de bourse lycéenne et/ ou mairie de Paris,
- demande de séjours de vacances accueillant de jeunes déficients visuels. Dans ce cadre, l'assistante sociale travaille en étroite collaboration avec la colonie « Grillons et Cigales ». Elle centralise et aide à la constitution des dossiers et met à disposition des élèves et des professionnels des brochures de différentes structures organisant des séjours de vacances en milieu ordinaire. Cette année, 6 jeunes sont partis en colonie de vacances « Grillons et Cigales » .

Les MDPH sont en toute logique, l'administration la plus sollicitée. Des problèmes de perte de dossiers, de délai de traitement très long obligent à un suivi au plus près.

Cette année, le travail a concerné les demandes suivantes :



Durant cette année scolaire, 43 dossiers MDPH ont été suivis par l'assistante sociale (sachant qu'un dossier peut comporter plusieurs demandes).

Il convient de souligner que les demandes administratives sont souvent un outil d'évaluation qui conduit à intervenir sur des problématiques plus globales. Ce travail lui sert de base pour entrer en relation avec les familles.

De même, la visite à domicile (VAD) est un outil de travail important pour l'assistante sociale, qui peut avoir une vision réelle des conditions de vie de la famille ; facilitant ainsi son travail de prévention et de protection.

Durant l'année scolaire 2014-2015, l'assistante sociale a fait une visite à domicile avec le CTES du 1^{er} cycle.

L'assistante sociale est souvent sollicitée par le biais de ses collègues de l'extérieur pour faire visiter l'INJA à des familles susceptibles de demander une admission. Lors de ces rendez-vous informels, elle établit un premier contact avec le jeune et sa famille.

Elle suit également de plus en plus de jeunes sortis des effectifs de l'INJA et qui ont besoin d'un accompagnement social.

- **les prises en charge médicales et rééducatives**

l'effectif :

1 Médecin chef de service, ophtalmologiste - 1 médecin généraliste (recrutement septembre 2014 après le départ du pédiatre en juin 2014) - 1 médecin pédopsychiatre

2 infirmières – 1 agent technique

2 psychologues cliniciens – 1 neuro-psychologue

3 orthoptistes (4^{ème} orthoptiste de retour de congé parental en janvier 2015)

1 orthophoniste (3 orthophonistes absentes pour des raisons diverses)

3 psychomotriciens (dont 1 psychomotricienne en détachement du service d'aide aux familles)

1 diététicienne

2 surveillants de nuit

La majorité des professionnels du service médical ne travaille qu'à temps partiel. Seuls les 2 infirmières, l'agent technique et une psychologue travaillent à temps plein.

[l'activité médicale](#)

L'évaluation d'un jeune par les médecins du service permet de mieux cibler les difficultés de chaque élève. Le jeune peut être orienté vers une consultation extérieure, soit pour suivi d'un spécialiste, soit pour une précision de diagnostic, soit pour la réalisation des explorations complémentaires. Les médecins du service préconisent les prises en charges paramédicales. L'ophtalmologiste détermine, avec son équipe, pour chaque élève l'outil de travail (noir agrandi / Braille). L'ophtalmologiste autorise ou dispense des activités sportives dans le cadre des cours d'EPS ou projet éducatif (par exemple attester une fragilité oculaire).

Le nombre de visites médicales a augmenté par rapport à l'année scolaire précédente. Plus de 100 élèves ont été vus par chaque médecin. Cette augmentation peut être expliquée entre autres par le changement des différents médecins (recrutement d'un médecin pédopsychiatre à 0,5 ETP en mai 2014, recrutement d'un médecin généraliste à 0,4 ETP en septembre 2015). Le nombre de consultations pour l'ophtalmologiste reste légèrement inférieur aux visites réalisées pendant l'année scolaire 2010-2011 mais est stable par rapport à l'année scolaire 2013-2014. La réduction du nombre de consultations par l'ophtalmologiste à partir de l'année 2010-2011 peut être expliquée par le changement de fonction de l'ophtalmologiste (chef de service depuis janvier 2011).

Tous les jeunes n'ont pas pu être reçus par les médecins (surtout les élèves scolarisés en inclusion scolaire). Pour un nombre restreint de jeunes, il a été nécessaire de multiplier les consultations tout au long de l'année, en particulier dans le cadre de la mise en place de soins en dehors de l'INJA et du suivi rapproché de ces soins.

Les médecins sont présents dans des nombreuses réunions (entre autres les CET, les réunions d'ESS, les synthèses, les commissions d'admission, les réunions du S3AS de l'INJA, les réunions avec la direction, les réunions de concertation). La rédaction de nombreux certificats est à la charge des médecins et surtout à la charge du médecin ophtalmologiste. Pour la seule MDPH, 126 certificats ont été remplis pendant l'année scolaire 2014-2015. Les certificats et documents médicaux sont aussi demandés pour l'orientation professionnelle, les colonies de vacances, les dispenses de sport, l'aménagement des épreuves....

Les médecins effectuent les « visites d'admission », au cours lesquelles ils reçoivent le jeune et sa famille. 34 visites d'admissions ont été réalisées au cours de l'année 2014 – 2015 (soit par le binôme ophtalmologiste et pédopsychiatre / médecin généraliste, soit par l'ophtalmologiste seul). Cette année scolaire, l'ophtalmologiste du service médical a également assuré les admissions pour le service d'aide aux familles (5) à partir d'avril 2015, dont une fois en présence du médecin généraliste (absence d'un médecin ophtalmologiste et d'un médecin pédiatre au service d'aide aux familles).

[l'activité des soins](#)

Le nombre des soins infirmiers réalisés au sein de l'établissement reste très élevé. Comme pendant les années précédentes, un grand nombre d'élèves a fréquenté l'infirmerie pour :

- 4240 soins réguliers (stable depuis 2009-2010 avec une hausse en 2012-2013),
- 3231 soins ponctuels (moins nombreux par rapport aux années précédentes),
- 833 repos à l'infirmerie (légèrement moins souvent qu'en 2013-2014 mais l'infirmerie a noté une forte augmentation pour l'année scolaire 2012-2013),
- 161 dispenses d'activité sportive (chiffre variable depuis le début de notre statistique).

Les soins externes (consultations spécialisées, recours aux urgences, examens para cliniques, prises en charge extérieures à l'établissement) : 446, ont été moins nombreux par rapport à l'année précédente (en moyenne 2,8 soins extérieurs à l'institut par élève et 2,6 soins par jour de classe). Mais le chiffre reste deux fois plus élevé qu'en 2012-2013. La mise en œuvre de ces soins (prise de rendez-vous, accompagnement, gestion des résultats) représente une part

importante de la charge de travail de l'équipe soignante, en particulier des infirmières et de l'agent technique qui accompagne l'élève aux consultations extérieures.

Par ailleurs, les infirmières effectuent sous la responsabilité du médecin généraliste les vaccinations. La chute de vaccination notée en 2013-2014 se confirme pour l'année scolaire 2014-2015. Ce changement est lié à un changement du calendrier national de vaccination. Pour la septième année, la vaccination par GARDASIL a été proposée à toutes les jeunes filles concernées et a pu être administrée à celles qui l'ont acceptée.

les prises en charge paramédicales

proportion d'élèves ayant bénéficié d'une prise en charge :

- 21,4 % en orthophonie (en individuel et en groupe),
- 20,1 % en psychomotricité (en individuel et en groupe),
- 22,0 % en basse vision (orthoptie),
- 30,8 % en suivi psychologique (suivis ponctuels et réguliers),
- 17,0 % en suivi diététique.

l'orthophonie

Outre leur trouble perceptif visuel, les enfants accueillis au sein de l'INJA peuvent présenter des troubles associés nécessitant une intervention orthophonique afin de pallier des difficultés diverses pouvant être liées :

- soit à leur pathologie, dans le cadre d'un syndrome complexe induisant des symptômes divers (troubles attentionnels, difficultés mnésiques, déficit des compétences pragmatiques, difficultés langagières versant oral et écrit, ...),
- soit à des troubles du développement et/ou des apprentissages (trouble articulaire, retard de parole et langage [trouble fonctionnel], trouble spécifique du développement du langage oral de type dysphasie [trouble structurel], bégaiement, troubles du langage écrit de type dyslexie-dysorthographe,...),

La mise en place de ces rééducations nécessite l'adaptation du matériel spécifique existant en agrandi et en braille, ainsi que la création de supports adaptés.

Prises en charge et bilans orthophoniques préconisés

Bilans seuls ¹	9
Bilans + rééducation individuelle	32 (dont 15 avec un bilan initial)
PEC arrêtées en cours d'année ²	2
Groupes	2

¹ les bilans d'investigation ne donnent pas forcément lieu à des PEC, par la suite

² objectifs atteints, changement de créneau horaire qui n'a pas permis la poursuite de la prise en charge, pause thérapeutique

Deux ateliers et groupes de travail ont été réalisés par les orthophonistes suite à une expérience très riche pendant les dernières années :

- **Groupe langage et percussion** (quatre enfants)
- **Groupe de langage écrit** (deux élèves)

Activités et interventions annexes

- 6ème journée orthophonie et DV, à Ramonville Saint-Agne (Toulouse) 19 juin 2015 ;

- Colloque « Utiliser le matériel de la pédagogie Montessori dans la pratique orthophonique » (4 et 5 septembre 2014, 14 mars 2015) ;
- Encadrement des stagiaires : une stagiaire de 2ème année de l'école de Paris (40 demi-journées), une stagiaire en observation de 2ème année de l'école de Caen (5 demi-journées), deux stagiaires en deuxième année pour leur stage d'observation de la pratique de l'orthophonie auprès d'enfants porteurs de handicaps.

l'orthoptie

	Réalisés	Refus / non venus	Arrêt et / ou impossibilité
ACUITE VISUELLE (ETDRS)	19	2	0
CHAMPS VISUELS	66 (dont 13 élèves du S3AS)	3	2
BILANS	72 (dont 13 élèves du S3AS)	5	1
REEDUCATIONS	35 (dont 2 élèves du S3AS)	2	2

Champs visuels - n = 66

Bilans basse vision - n = 73

prises en charges se sont déroulées tout au long de l'année scolaire, à des rythmes différents : de façon hebdomadaire ou une semaine sur deux. L'aménagement des postes de travail et des salles de classe reste fondamental (pupitres en bois, lampes de bureau à tubes fluorescent de 11 watts et à bras d'architecte, prêt de lampe USB pour les ordinateurs portables, tables ergonomiques, téléagrandisseurs...).

▲ Activités diverses

- Accueil d'une stagiaire orthoptiste dans le service pendant 1 semaine.
- Réunions d'échanges avec les orthoptistes d'autres structures médico-sociales
- Participation aux congrès de l'association « ARIBA » le 7-8 novembre 2014 à Toulouse et le 9 mai 2015 à Paris
- Financement d'un diplôme universitaire (DU « Perception Action et Troubles des Apprentissages » de février 2014 à octobre 2015) pour une orthoptiste.

Afin de pouvoir présenter et proposer une plus large et plus récente gamme d'aides optiques, des rendez-vous chez un opticien spécialisé ont été effectués avec des enfants. L'activité de l'opticien était essentiellement tournée vers l'équipement en verres teintés, et systèmes optiques électroniques.

Le problème majeur pour la plupart des jeunes de l'établissement reste le financement de l'équipement optique qui ne constitue pas toujours une priorité pour la famille. C'est pourquoi une sensibilisation des familles sur l'utilité du matériel reste fondamentale. En cas de difficultés, une collaboration étroite avec l'assistante sociale permet d'établir des dossiers de demande financière.

la psychomotricité

Bilans psychomoteurs

Bilans demandés : 11

- 10 ont été effectués, dont 8 concernaient des nouveaux élèves ; 1 refus ;



Préconisation suite aux bilans effectués :

- 6 ont donné suite à une prise en charge individuelle 1 x / semaine.
- 1 préconisation de prise en charge en groupe hebdomadaire.
- 3 bilans sans préconisation de prise en charge.

Prises en charge :

Prises en charges individuelles :

Nombre d'élève ayant bénéficié de prises en charge individuelles : 32 élèves

- 27 élèves avec une séance hebdomadaire.
- 5 élèves avec 2 séances hebdomadaires.
- 1 refus de deuxième PEC hebdomadaire car surcharge EDT.

Prises en charge de groupe psychomotricité :

- 1 groupe CP (4 élèves) = 1 créneau par semaine : binôme psychomotriciens.

Prises en charge de groupe pluridisciplinaire :

- Groupe géométrie avec classe de CM2 : binôme psychomotricien-institutrice.
- Groupe « Pôle représentation spatiale » : binôme psychomotricienne-enseignant.

Activités et interventions annexes

- Rencontres de stagiaires venant d'autres disciplines.
- Formation professionnelle auprès de 2 stagiaires en 3^{ème} année de psychomotricité
- Réunions trimestrielles avec les psychomotriciens du SAFEP : échange et réflexions sur le bilan psychomoteur et sur les pratiques.

les entretiens psychologiques

31% des élèves (49 jeunes) ont bénéficié d'un suivi médico-psychologique à l'INJA (entretiens psychologiques réguliers et/ou consultations psychiatriques) : 28 des jeunes du 1^{er} cycle (enfants et adolescents) et 21 des jeunes du second cycle (adolescents et jeunes adultes).

Au-delà de ces données chiffrées et des problématiques qui sont évidemment propres à chacun, on notera que l'acceptation du handicap, l'inquiétude face à l'avenir, des contextes sociaux et/ou familiaux difficiles et des mesures de protection judiciaire pour plusieurs enfants constituent de réelles préoccupations ou sources de souffrance pour certains élèves.

Suivis psychologiques premier cycle (primaire et collège) :

Entretiens psychologiques réguliers: 21 jeunes dont 2 intégrés.

Entretiens psychologiques ponctuels: 7 jeunes dont 1 intégrés.

Suivis psychologiques second cycle (lycée, A.C. et A.F.)

Entretiens psychologiques réguliers: 16 jeunes dont 4 intégrés.

Entretiens psychologiques ponctuels : 5 jeunes (aucun élève intégré).

Familles rencontrées et/ou contactées

- 31 familles + 5 consultations familiales conjointes avec le pédopsychiatre du service médical + 2 rencontres dans le cadre de consultations médiatisées par un ethno psychologue (intervenant extérieur)

Contacts et rencontres avec des services extérieurs :

- Services ou professionnels de soins n = 7
- Structures socio-éducatives n = 4
- Structures associatives et ou scolaires en lien avec le handicap visuel n = 7

Entretiens d'admission : **32** jeunes et leurs familles, avec prise de contact avec les services d'origine (S3AIS, Ides, ...) pour un certain nombre.

Autres activités :

- Formation: « Collaboration à l'écriture et à la qualité de l'audio description » du 17 novembre au 5 décembre 2015,
- Participation à la journée des adhérents de l'ALFPHV (association de langue française des psychologues spécialisés pour personnes handicapés visuellement) 4 octobre 2014,
- Colloque enfance et psy « l'intersubjectivité un nouveau paradigme thérapeutique » 1^{er} juin 2015,
- Séances de supervision d'une heure, tenues entre janvier et mai 2015, dispensées par Mme Drina Candilis (psychologue psychanalyste et chargée de cours à l'université Paris VII).

la diététique

Une diététicienne est présente chaque semaine pour rencontrer les enfants et les jeunes qui nécessitent un suivi. Pendant l'année scolaire 2014-2015, elle était présente le mercredi toute la journée et le lundi en fin d'après-midi pour :

- Voir les jeunes qui ont besoin d'une prise en charge diététique,
- Elaborer des menus équilibrés et depuis le 1^{er} avril, participer aux commissions de menus,
- Mettre en place des animations diététiques.

Consultations :

Le motif principal des consultations est l'existence d'une surcharge pondérale plus ou moins marquée (surpoids ou obésité) chez 27 jeunes pour l'année 2014-2015.

En lien avec la consultation :

- Lien téléphonique avec les familles pour assurer une prise en charge diététique globale (notamment pour les externes)
- Lien direct avec le personnel soignant et les éducateurs référents afin d'avoir un discours commun
- Suivi régulier selon les besoins des jeunes tous les mois environ sauf pour 2 jeunes tous les 15 jours

Animations :

La diététicienne est intervenue dans une classe du 2nd cycle sur demande d'un éducateur pour expliquer les bases de la diététique aux jeunes...

les bilans neuropsychologiques

La neuropsychologue était présente un jour par semaine. Pendant l'année scolaire 2014-2015, 11 bilans ont été réalisés.

La neuropsychologue rencontre les jeunes une première fois lors d'un entretien. La passation du bilan a lieu au cours de 2 à 3 séances suivant la fatigabilité du jeune et/ou les difficultés rencontrées. Après l'analyse des résultats, la lecture des dossiers, la neuropsychologue rédige un compte-rendu. Les résultats du bilan sont transmis au jeune et à sa famille selon différentes modalités en fonction de l'âge de l'enfant et/ou la proximité géographique de la famille.

Les problématiques rencontrées en ce qui concerne le profil cognitif sont :

- Les troubles complexes du langage avec des répercussions majeures sur le fonctionnement cognitif (notamment la mémoire) et les apprentissages. Cet aspect doit être pris en compte car ces troubles du langage nécessitent une prise en charge orthophonique intensive. En effet, les enfants déficients visuels ont besoin de s'appuyer sur de bonnes compétences verbales pour mettre en œuvre des moyens de compensation efficaces notamment lors des apprentissages,
- les difficultés sur le plan mnésiques en lien avec des troubles complexes du langage et/ou des troubles des fonctions exécutives,
- les troubles de la représentation spatiale et/ou des difficultés sur le plan praxique. Le profil cognitif de ces jeunes nécessite un travail d'élaboration concernant leur outil de travail. Cette réflexion doit pouvoir s'appuyer sur différents bilans : orthoptique, orthophonique,

- psychomoteur et en ergothérapie. Un bilan en ergothérapie comme les autres bilans s'inscrit dans le projet médical et para médical et est également souhaitable,
- les troubles du comportement, souvent complexes. Alors qu'ils ont de bonnes compétences sur le plan cognitif, ces enfants présentent des difficultés d'apprentissage. La situation de ces enfants nécessite une prise en charge pluridisciplinaire, l'élaboration d'un cadre structurant et d'un projet individualisé,
 - la fragilité sur le plan psychologique notamment sur le plan de l'estime de soi. Cette fragilité peut avoir des répercussions en particulier sur la capacité à investir la scolarité et à plus long terme des répercussions sur les apprentissages. Le projet d'accompagnement de ces enfants nécessite la réflexion d'une équipe pluridisciplinaire,
 - La déficience auditive associée qu'on trouve chez plusieurs jeunes. La répercussion de cette double déficience complique la compensation efficace des pertes sensorielles.

Le travail clinique d'échange pour chaque jeune, au sein du service médical, est très important puisque cela permet de mieux articuler les conclusions des bilans neuropsychologique avec les observations des autres professionnels.

- ***l'autonomie***

L'une des missions essentielles de l'INJA est de donner les moyens aux élèves d'acquérir une bonne autonomie, dans les domaines de la locomotion et des activités de la vie journalière, qui participent à leur construction.

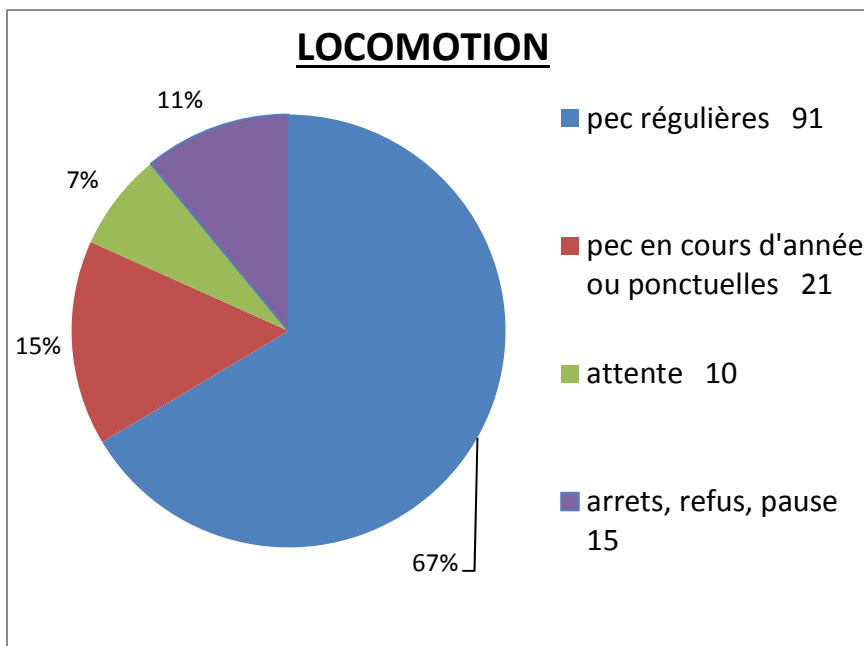
la locomotion



L'instructeur de locomotion accompagne individuellement le jeune dans sa démarche vers davantage d'autonomie dans ses déplacements, l'objectif étant de l'amener à prendre conscience de ses capacités et de ses limites (qui pourront évoluer dans le temps pour certaines d'entre elles), afin qu'il puisse se déplacer avec aisance et sécurité.

Pour cela, l'instructeur dispose d'un ensemble de techniques et de méthodes et d'un savoir-faire spécifiques et propose au jeune un travail global :

- Apprendre à découvrir, comprendre et gérer son environnement avec toute la disponibilité et l'effort que cela peut demander.
- Apprendre les techniques spécifiques, chercher les aides techniques appropriées à chacun et apprendre à les utiliser.
- Transposer les acquis en d'autres lieux.
- Accepter de remettre en cause des idées ou des modes de fonctionnement établis, accepter de se confronter à des situations difficiles et d'affronter ses propres peurs et/ou limites.



137 élèves (sur 159) étaient repérés comme ayant besoin d'une prise en charge suite aux évaluations de septembre. 112 ont pu être pris en charge (dont 91 tout au long de l'année). 11 sont devenus autonomes durant l'année. Seuls 10 sont restés en attente en fin d'année.

[un groupe de locomotion](#) a été créé auprès des tous petits en collaboration avec l'enseignante, afin d'introduire les bases de protection des déplacements et de leur permettre de découvrir leur environnement.



[Sensibilisations et accueils](#) : chauffeurs de taxis, compagnons du voyage, personnel de l'Institut, établissements scolaires, etc...

Beaucoup d'accueil de groupes et de personnes extérieures.

Accueil de stagiaires (stages courts) en formation d'instructeurs de locomotion.

Un guide du « [savoir être](#) » auprès des personnes déficientes visuelles a été rédigé et est désormais distribué automatiquement aux nouveaux personnels :

« Accompagner, Guider, Sécuriser : les bons gestes pour le confort et la sécurité de nos élèves ».

[les Activités de la Vie Journalière \(AVJ\)](#)



[l'effectif](#) :

En AVJ, il était de 3 instructeurs.

Les instructeurs ont eu le souci de répondre, dès la rentrée scolaire, aux demandes liées aux nouveaux élèves et aux élèves prioritaires.

A / Répartition des élèves accompagnés selon les effectifs scolaires

Primaires : 23 élèves

Collège : 13

Lycée : 10 élèves

AC : 2 élèves

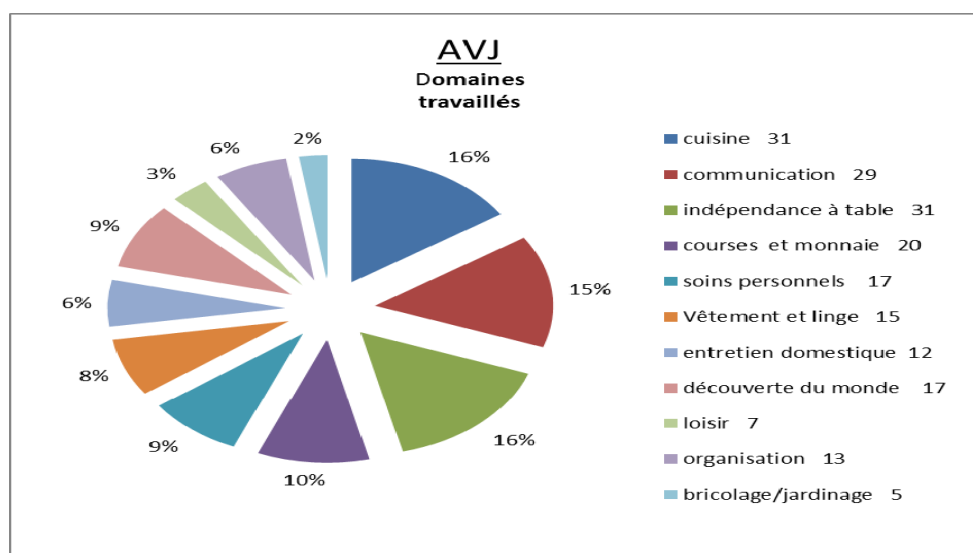
AF : 2 élèves

S3AIS : 5 élèves

55 élèves suivis dont 5 en double prises en charge (hebdomadaires).

B / Différents domaines d'AVJ travaillés

Les différents secteurs travaillés :



les activités annexes :

Sensibilisations et interventions :

Externe :

- Deux interventions auprès de la FAF dans le cadre de la formation des avéjistes
- Une intervention auprès du CNEFEDS dans le cadre de la formation d'enseignants spécialisés
- Deux sensibilisations dans des établissements extérieurs accueillant un jeune en inclusion
- Une visite à domicile en partenariat du service éducatif (1^{er} cycle)
- Une visite à domicile pour bilan fonctionnel de l'autonomie d'un jeune en fin de scolarité INJA
- Une Visite de pré-admission de stage à Saint Gaudens

Interne :

- Sept sensibilisations auprès des professionnels de l'institut.
- Accueil de deux stagiaires professionnels AVJ
- Accueil de deux stagiaires élèves de 3^{ème}
- Accueil de trois stagiaires éducateurs dans le cadre de trois prises en charge
- Accueil d'une étudiante en master pour des conseils pour sa création d'objets ergonomiques
- Préparation d'un projet avec la future classe de 3^{ème} découverte professionnelle

la participation à des séjours et des sorties

Séjour d'une semaine en Espagne

4. le SCTH, centre de ressources

En tant que centre de ressources, le service de compensation technique du handicap (SCTH) dispose de structures spécifiques pour répondre aux besoins des élèves et à sa mission nationale de coordination de l'édition adaptée ; par ailleurs, du fait de son histoire, il joue un rôle majeur dans le monde de la déficience visuelle.

- **le centre de documentation et d'information (CDI)**



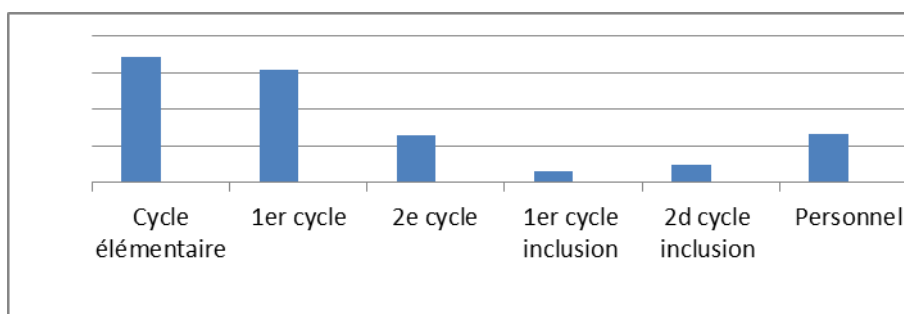
l'effectif : 2 documentalistes, 1 aide-documentaliste, sous la coordination de la responsable du DDI. Un saisonnier assiste l'équipe en juin (récupération des ouvrages dans les classes, classement, inventaire, rangement dans les magasins) et en septembre (aide à la distribution des ouvrages dans les classes, enregistrement des livraisons, saisie des données).

les missions : Le CDI accueille élèves et professionnels de l'INJA pour des recherches, lecture sur place et emprunts d'un fonds documentaire du secteur scolaire (littérature, manuels, périodiques, usuels), disponible sur différents supports : ouvrages en noir, caractères agrandis, braille intégral et abrégé avec schémas et dessins en relief, numérique et audio.

l'équipement : 8 places de lecture avec tablette relevable et éclairage individuel LED, 4 PC en libre accès avec aides techniques pour le travail et la recherche sur internet, 1 télé-agrandisseur vocal Vocatex, 1 machine à lire Easyreader avec lecteur MP3, 4 lecteurs Victor reader, 1 imprimante pour le noir et 1 pour le braille.

l'accueil du public : Le CDI a accueilli régulièrement le public : **4 940** visites soit **41,40% de plus que l'année scolaire dernière.**

Cycle élémentaire	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	1er cycle inclusion	2d cycle inclusion	Personnel	TOTAL
1 712	1 537	639	156	239	657	4 940
34,6	31,1	12,9	3,1	4,8	13,5	100%



Cette année encore, ce sont les élèves du primaire qui ont fréquenté le plus le CDI. Ils ont même multiplié par près de 3 leur taux de visite. La fréquentation du 1er cycle est en baisse par rapport à l'année dernière (-17%) mais reste satisfaisante ; à noter par contre **l'augmentation de 32% de**

la fréquentation des élèves du 2nd cycle et celle par les élèves en inclusion : + 32% au 1er cycle, + 104% au 2nd cycle. Certains élèves en inclusion viennent au CDI faire des demandes de manuels scolaires et d'œuvres littéraires, en récupérer en braille ou en support numérique. Ils viennent peu pour emprunter de la lecture loisir ou pour travailler sur place.

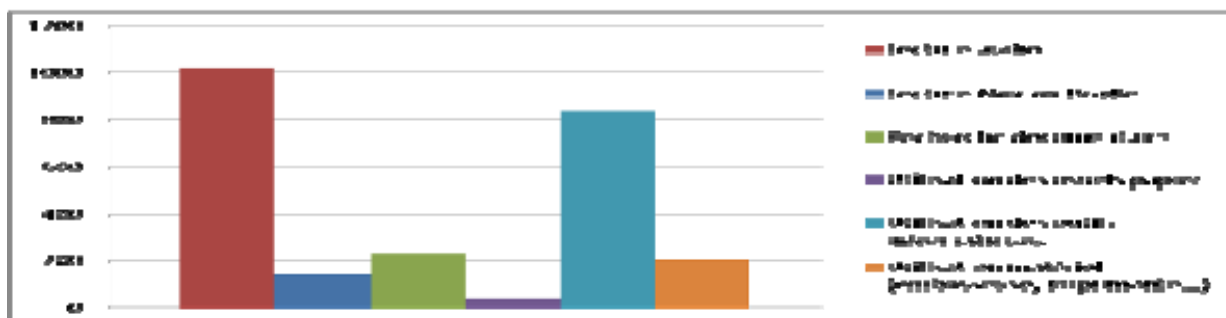
Parmi le personnel, ce sont les professeurs qui se déplacent le plus souvent au CDI pour demander des distributions pour leur classe ou emprunter des ouvrages pouvant servir de sujets d'étude. Quelques éducateurs viennent emprunter le même ouvrage que leurs élèves pour mieux les suivre durant les études ou empruntent des périodiques pour assurer la lecture aux élèves. Les éducateurs ont progressivement réinvesti le CDI au cours de l'année, en accompagnant un élève dans ses recherches de stage ou documentaires, soit pour s'entretenir avec d'autres sur leur choix d'orientation ou pour s'assurer de leur présence au CDI.

l'espace animation : l'accueil régulier de classes est organisé avec les enseignants pour des **séances de lecture, de prêts, et de vie de classe**. Des ouvrages tactiles mis à disposition pour **l'atelier conte avec le SAF** et les familles attirent de plus en plus les publics.

la lecture sur place : les CD audio sont toujours très demandés en salle de lecture (41,5%).

Les élèves travaillent plus sur place et utilisent 2 fois plus que l'année dernière les outils informatiques et les imprimantes (+58%).

Lecture audio	Lecture Imprimé Braille	Recherche documentaire	Utilisation des documents	Utilisation des outils informatiques	Utilisation matériel (embouseuse, imprimante...)
1 025	136	227	36	840	205
41,5%	5,5%	9,1%	1,4%	34%	8,3%



Recherches documentaires : Les documentalistes interviennent pour rappeler l'importance de la fiabilité de l'information et orientent les élèves sur les encyclopédies, papiers et en ligne Universalis et Universalis junior, au-delà des sites rapides tels Google et Wikipédia. Cela permet de poursuivre le travail de familiarisation des élèves avec ces outils.

Les usuels papiers braille ou noir standard restent très peu utilisés.

les prêts collectifs (dans les classes) : 2 861 volumes braille (+ 26% par rapport à l'année dernière) dont 2 475 volumes de manuels scolaire ; 32 en noir standard (+ 23%) ; 13 titres au format PDF ; 64 exemplaires en noir agrandi (- 50%) du fait de la mise à disposition des PDF pour les élèves malvoyants.

les prêts individuels : 1 054 emprunts (+ 24,50%) avec une forte augmentation des élèves du primaire.

les prêts au élèves en inclusion : 2113 volumes en braille. La demande de double exemplaire (1 au domicile et 1 dans l'établissement d'accueil) maintient un chiffre élevé de volume distribués aux élèves cependant, on note une **diminution de 10% des emprunts braille par rapport à l'année dernière**. Cette année, 41 titres au format PDF ont été fournis aux élèves malvoyants, 16 en agrandi, à peu près comme l'année précédente.

les prêts d'été : peu significatif cette année même si le droit de prêt a été étendu à 6 titres contre 3 pendant l'année scolaire.

les périodiques : le CDI est abonné à 16 périodiques, dont 6 nouveaux : Arkéo, Cosinus, Tout comprendre, Comment ça marche, l'Etudiant et Courrier international au format Vocale Presse pour l'actualité et le travail de la classe avec les enseignants.

les matériels-logiciels : utilisation du logiciel BCDI/thésaurus MotBis pour la gestion du fonds et des prêts en attendant la mise en place du nouveau système documentaire (ALOES).

• **la bibliothèque musicale**



l'effectif : 1 agent à raison de 10h hebdomadaire (4jx2h30) sous la coordination de la responsable du DDI.

l'inventaire : une partie du fonds braille a pu être inventorié. Ceci a permis de localiser les exemplaires situés dans les salles de musique. L'inventaire est à poursuivre et doit intégrer ce qui se trouve dans les locaux de la bibliothèque et dans les meubles situés dans la chapelle.

les acquisitions : achat de 15 partitions en noir, 48 tirages en braille et 6 transcriptions au CTMBI.

la gestion du prêt : 12 professeurs ont emprunté 40 œuvres soit 2 fois plus que l'année précédente. La mise à disposition des partitions a été assurée dans les délais. Les retours se font encore difficilement ce qui nuit au suivi des collections et au bon fonctionnement du service.

• **le département gravure et relief (DGR)**

l'effectif : 1 graphiste (80%), 1 graveuse (4h par semaine depuis le 01/09/14) ; 1 graphiste stagiaire a été présente les lundis du 3 au 30 mars. La coordination du DGR est assurée par la responsable du DDI. Départ de la graphiste en juillet 2015.

les missions : le DGR conçoit, crée et réalise des produits à vocation pédagogique, éducative et rééducative : objets complexes en trois dimensions intégrant bi-graphisme (noir et braille) et documents iconographiques en Gros Caractères (GK). Ces productions sont conçues en relation fonctionnelle avec les enseignants de l'INJA, les instructeurs AVJ et locomotion, les rééducateurs du service médical.

les principales réalisations :

Matériels pédagogiques, adaptations tactiles et visuelles

. Tactidocs / SVT / thermo-gonflage : réalisation de dessins :

- Corps d'enfant vue de dos et vue de face - nommer les parties du corps humain
- Mâchoire inférieure d'enfants entre 6 et 8 ans et d'adultes (molaires, incisives, canines).

. Moulage pour la SVT : duplication en 10 exemplaires du moulage d'un fossile.

. Carte France Météo : plateau tactile grand format pour la classe de CP-CE

Plateau à fixer au mur et 6 pictogrammes sur magnets à disposer sur la carte de France. Impression couleur en quadrichromie et impression du relief en thermo-relief, dépôt de résine.

Objectifs pédagogiques : Faire placer à l'élève un pictogramme représentatif du temps qu'il fait, placer les principales villes de France.

. Histoire des Arts : Adaptation d'une affiche d'Alfons Mucha, affichiste et maître de l'Art Nouveau.



Carte France Météo



Magnet Soleil Météo



Carte et magnets



Affiche Mucha Thermo- gonflage

. Histoire / Géographie / Histoire des Arts : Adaptations de parties des frises du Parthénon / Moulages
Réalisation d'un bas-relief en argile, fabrication d'un moule en plâtre et prototype en résine pour la réalisation d'une édition de 4 à 5 exemplaires de 4 bas-reliefs différents.

Objectifs pédagogiques : Montrer les différentes catégories de populations athéniennes représentées. Les objets serviront aussi de support à l'acquisition de connaissances culturelles et artistiques pour se représenter les qualités plastiques des sculptures de cette époque (drapés, proportions des corps, beauté canonique...)



Projet frises du Parthénon



Moulage



Etape de réalisation du moulage

Exposition Claude Montal du 5 au 11 mars 2015 salle André Marchal (INJA) :

Réalisation de 103 cartels, de 30 planches facsimilés, du catalogue de l'exposition (13 pages), d'un plan en relief de l'exposition.

- **Communication visuelle : réalisations**

. Carte de vœux numérique 2015 pour le portail internet de l'INJA

. Affiche et tract pour le concert de solidarité au profit des élèves déficients visuels maliens

. Affiche pour le forum sur la formation et l'orientation des élèves 2015 organisé à l'INJA

- **Matériel- machine fraiseuse à commande numérique** : diagnostic sur site effectué avec Jean-Luc Seigneur (Graveur en relief et Professeur à l'Ecole Estienne).

• **la documentation spécialisée et archives (DSA)**



l'effectif : 1 agent à temps partiel (la responsable du DDI).

les missions : le DSA dispose d'un fonds documentaire sur le handicap visuel en matière de psychologie et de pédagogie et des archives historiques et institutionnelles. Il est ouvert aux professionnels de l'établissement et au public extérieur sur rendez-vous d'octobre à juin.

les activités :

Nombre de lecteurs : 85

Recherches documentaires : 15 thèmes dont généralités sur la déficience visuelle :
- accompagnement de jeunes DV en AVJ - alphabet grec ancien en braille - dictionnaires accessibles
- support d'informations et œuvres d'art accessibles – cartographie - méthode audio-orale en langue
- représentations mentales - Cécité précoce et cognition/tablette numérique /informatique et autonomie -
maquettes, schémas - réglementation et scolarisation - loi Exception handicap -statistiques scolarité et
étudiants DV/bibliographie pour le centre des monuments nationaux dans le cadre de l'exposition
au Panthéon « Quatre vie en résistance ».

Recherches d'archives : informations concernant 6 anciens élèves (période 1800-1900)/assistance
des aveugles dans l'empire français Algérie-Maroc et associations françaises 1900-1962/ Historique
des orgues de l'INJA en particulier celui de la salle A. Marchal (journées du patrimoine).

Réception de documents d'archives

- le service a été dépositaire des archives de Pierre Henri et de Marthe Henri, anciens élèves de l'INJA. P. Henri, professeur est l'auteur notamment de biographies de V. Haüy et L. Braille, de « Les Aveugles et la société », « Le Siècle des Lumières et la cécité : de Molyneux à V. Haüy, 1692-1822 ».
- dépôt d'archives manuscrites concernant l'INJA par l'INJS.

Activités pédagogiques

- Accompagnement de la classe de 5ème à l'atelier proposé par la BNF sur le thème « Du manuscrit au livre imprimé ».
- Accueil en DSA, en juin, des classes de 6ème et 5ème dans le prolongement de la visite à la BNF : présentation de livres et documents en relief autres que le braille : caractères Haüy, Guillié, Dufau, Klein, Barbier ; guide-mains, tablette ; boîte d'imprimerie Vaughan et Klein, poinçons d'imprimerie de différents types, ...
- Prêt de 4 sceaux du fonds patrimonial présentés en cours d'histoire en classe de 5ème.

Formations-Stagiaires

- Accueil et formation de 10 stagiaires CAEGADV (CNFEDS) : 3 sessions.
- Organisation et suivi du stage d'un mois en mars d'une Graphiste au DGR ; du stage d'un élève de 3ème (collège Duhamel 75015)
- Accueil de 22 stagiaires INSHEA : présentation du service, DSA, BDEA et ressources du DGR (présentation des travaux)
- Accueil de stagiaires INJA en locomotion et service éducatif
- Accueil stagiaires élèves de 3ème organisés par différents services : présentation de l'INJA, son histoire, le braille, Louis Baille, V. Haüy, Barbier de la Serre.

Activités évènementielles

- Organisation de la journée Laïcité - vie scolaire du 27 mars à l'INJA (intervenants, programme)
- Commémoration Claude Montal VIP-2015 : organisation de l'exposition inaugurale en mars dans la salle André Marchal (présentation d'objets et documents du fonds patrimonial et d'objets de l'association d'Euterpe) ; rédaction du texte et commande de la plaque C. Montal pour l'atelier Accord-facture.

Participation à des groupes de travail et étude :

- Groupe d'expert de l'INPES : analyse de nouveaux documents grand public (Canicule ; pré-tests des vidéos sur VIH et Tabac accessibles à tous).
- Réseau des documentalistes du domaine du handicap (MSSH) : réunion sur le thème « documentation numérique » ; la 2ème réunion s'est déroulée à l'INJA sur le thème « Les réseaux sociaux et le community management dans un service de documentation » et visite de l'INJA.

- Journée d'étude BNF/AFNOR le 26 juin à la BNF : Les catalogues au défi du web, préparer et mettre en œuvre la Transition bibliographique (évolution des codes de catalogage)
- Prise en charge pour l'INJA, de l'étude « Orientation des jeunes DV » organisée par la FAF.

Participation à d'autres instances :

- Assemblée générale de l'association BrailleNet en tant que représentant de l'INJA.
- Assemblée générale et CA de l'association « Le livre de l'aveugle » en tant qu'administrateur.

Travaux de restauration de la statue de Valentin Haüy : cette sculpture de Badiou de la Tronchère a été inaugurée le 10 août 1861. La restauration a été effectuée entre juillet et août 2015.



Avant restauration (le petit orteil manque)



Après restauration



• **la coordination nationale de l'édition adaptée (CNEA)**

Banque de données de l'édition adaptée (BDEA) - Comité national de l'édition adaptée (CNEA)

l'effectif : 4 agents sous la coordination de la responsable du DDI. Le poste de gestionnaire informatique vacant depuis février 2015 a été pourvu le 4 janvier 2016.

la Banque de données de l'édition adaptée : La BDEA a mené ses activités de localisation, de diffusion des références bibliographiques des documents adaptés et d'information du public, conformément aux objectifs de sa mission.

la demande du public : la demande la plus haute se situe toujours entre les mois de juin- juillet et septembre-octobre pour la préparation de la rentrée scolaire.

La demande par téléphone, en baisse depuis 2014, a diminué de 8%. La recherche du public se fait préférentiellement par le portail BDEA : **255 034 recherches** effectuées par **32 417 utilisateurs uniques** dont 14 102 entre septembre et novembre (rentrée scolaire).

les catalogues et notices :

- **LA BASE ADRESSE** : recense les données de **141 organismes** (133 gérés dans le CCEA et 8 catalogues fédérés) : bibliothèques, éditeurs, transcripseurs indépendants, éditeurs de France, Suisse, Belgique.

Cette année le **CCEA** a enregistré :

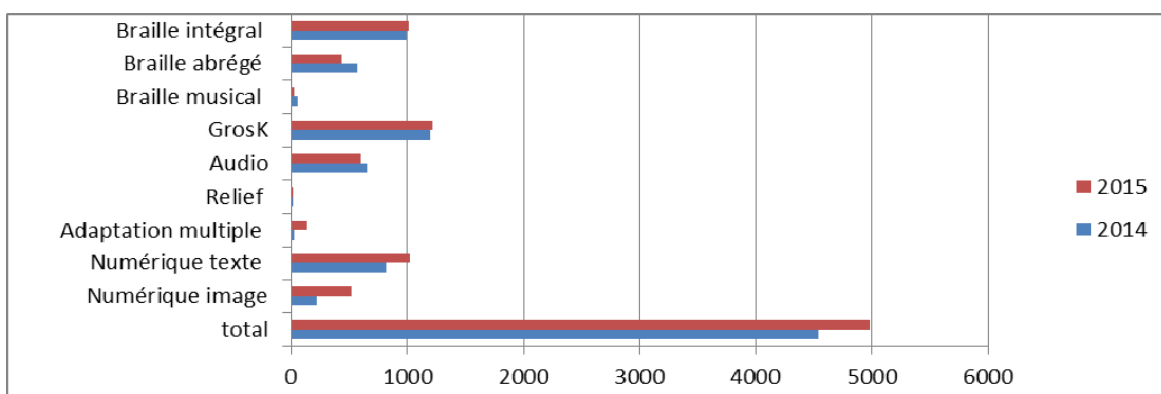
- **3 nouvelles localisations** : IRECOV-PEP37), Editions Gabelire (GK), Centre Normandie Lorraine (GK).
- **7 suppressions de localisations** (suppression de 729 notices liées).

- **LA BASE DE DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES** : signale au total **385 114 documents** dont 72 311 produits par le CCEA et 312 803 par les catalogues fédérés.

le Catalogue Collectif de l'Édition Adaptée (CCEA) : **72 311 documents** (68 854 en 2014).

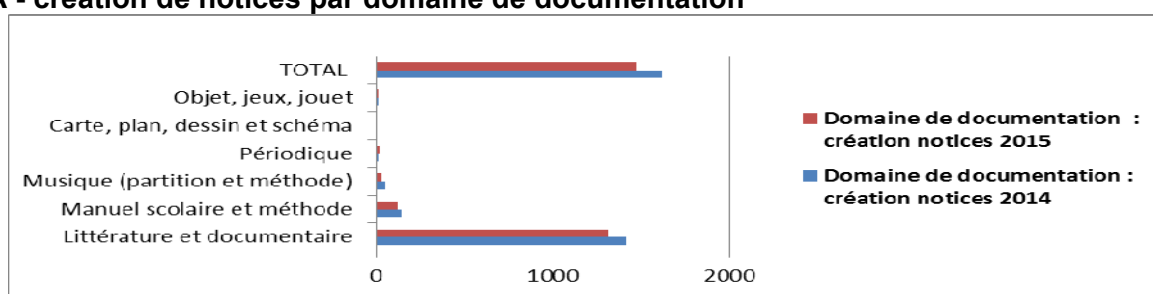
Création de 4 981 notices par 54 organismes soit près de **10% de plus** qu'en 2014. (4 543).

CCEA - création de notices par type d'adaptation



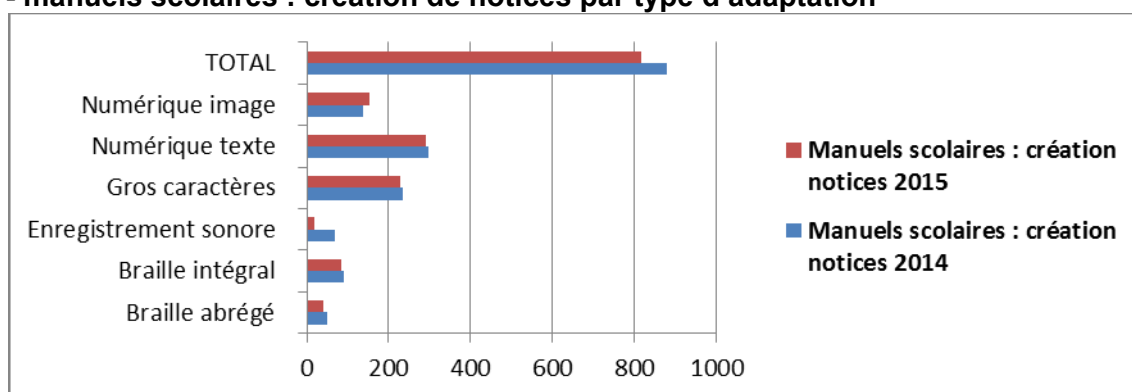
L'édition en braille papier se maintient pour l'intégral, diminue pour l'abrégé (-30%). Le numérique se développe.

CCEA - création de notices par domaine de documentation



Par rapport à la totalité des déclarations, la part des manuels scolaires représente 10 fois moins de notices que la littérature. Le nombre de titres de périodiques est bas mais se développe.

CCEA - manuels scolaires : création de notices par type d'adaptation



La part du braille diminue par rapport au numérique texte en particulier ; le numérique image se développe mais reste essentiellement du PDF ; le braille intégral est plus produit que l'abrégé, le sonore diminue significativement. Le Gros caractère déclaré reste encore souvent de la photocopie agrandie.

CCEA - création de notices par mode de déclaration :

- 2 943 notices saisies directement par les organismes via le portail internet de la BDEA
- 2 038 notices saisies localement par le service (dont 551 notices de 6 organismes signataires de la Charte). Suppression de 4 186 notices.

Les 8 catalogues fédérés interrogeables par la BDEA : 312 803 documents en 2015 (236 640 en 2014 ; 208 044 en 2013 ; 337 403 en 2012 ; 269 557 en 2011).

Association Bibliothèque Braille Enfantine(France) – ABBE	5 619
Association des donneurs de voix(France) – ADV	161 560
Bibliothèque Numérique Francophone Accessible (France) – BNFA	59 020
Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes (France) – GIAA	19 710
Médiathèque de l'Association Valentin Haüy (France)- AVH	45 932
Médiathèque Anne Fontaine d'Antony(France)	1 567
Médiathèque de Montpellier Espace Homère (France)	8 083
Bibliothèque Braille Romande (Suisse)	11 312
Total	312 803

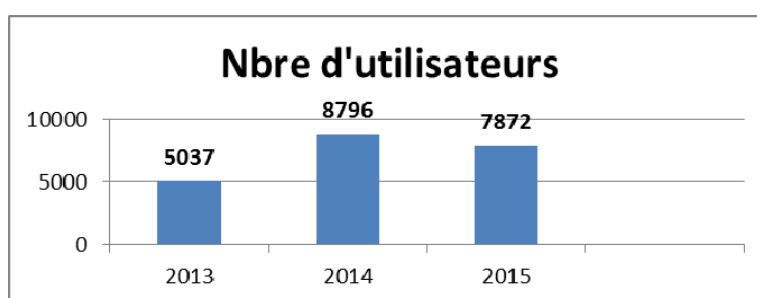
Courant 2016 les 3 catalogues suivants seront rendus interrogeables via la BDEA : Bibliothèque numérique EOLE (AVH) ; Médiathèque de Bordeaux ; Platon (BNF).

le Comité national de l'Édition adaptée compte **95 partenaires** avec cette année **4 nouveaux organismes signataires de la Charte**

Institut de rééducation et d'éducation pour la communication l'ouïe et la vue IRECOV - PEP 37
Fondation Le Phare IDS
S3IS déficients visuels 16 SAAIS 16
SAEDV Cité scolaire Georges de la Tour

- **les informations de 56 organismes ont été mises à jour.** Ce suivi est indispensable pour assurer la fiabilité des données de la base Adresse et des localisations ; il permet également de maintenir un contact actif avec les partenaires.
- **19 organismes ont déclaré leurs adaptations via le portail ERMES (catalogage partagé*)** (22 en 2014 ; 24 en 2013 ; 21 en 2012 ; 24 en 2011)
- **2 943 notices ont été déclarées**, soit une **augmentation de 5%** par rapport à 2014 (2 801).

la BDI « Banque de données d'images : Malgré une légère diminution du nombre d'utilisateurs (-6,80), la BDI répond à un réel besoin alors même qu'elle n'a pas été enrichie cette année. L'alimentation de cette base sera reprise en 2016 dès l'intégration des données de la BDI actuelle dans la version 2.6 du portail BDEA.



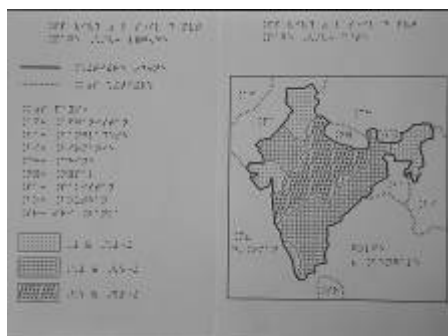
l'évolution de la loi Exception handicap : Le texte présenté à l'Assemblée nationale a été adopté en octobre 2015 et est en lecture au Sénat. A souligner les éléments suivants :

- les éditeurs déposent obligatoirement les fichiers numériques des livres scolaires, au plus tard le jour de leur mise à la disposition du public ;
- les organismes agréés déposent à la BNF les fichiers des documents adaptés. La BNF les met à la disposition des autres organismes agréés et procède à une sélection des fichiers qu'elle conserve ;
- la mise à disposition de documents adaptés est autorisée entre les organismes agréés et des organismes sans *but lucratif établis dans un autre État*.

le portail internet de l'INJA : (site institutionnel mis en ligne en juin 2014) : **17 408 utilisateurs** uniques se sont connectés sur le portail représentant **214 428 connexions**.

l'administration et la veille du site internet : sont assurées par les agents du DDI. Cette année, 183 informations ont été publiées soit près de 68% de plus que l'année précédente dont 111 nouvelles et 72 mises à jour.

- **le département de transcription et de l'édition adaptée (DTEA)**



l'effectif : 4,5 transcripteurs, 2,5 correcteurs, 1 agent chargé de scanner les fichiers, 1 à l'atelier de reprographie, et 1 responsable du service.

les missions :

- Transcription de documents pédagogiques, devoirs sur table et documents de travail, pour 19 élèves en inclusion scolaire suivis dans le cadre du S3AS durant l'année scolaire 2014-2015 et 18 durant l'année scolaire 2015-2016. Le DTEA a fourni 359 documents dans un délai moyen de 3 jours ;
- Transcriptions de 7 manuels scolaires et de 10 ouvrages de fiction adaptés dans le cadre du CNEA ;
- Participation à la Rentrée littéraire 2015, concrétisation du partenariat passé avec l'AVH pour la production de braille numérique à partir de fichier HTML, XML : 40 titres adaptés au format DtBook et versés sur PLATON ;
- Animation de la sous-commission de la CEBF pour la réforme du braille abrégé ;
- Transcription et adaptation de cours pour une élève en BTS de Relations humaines : 1119 pages braille. Concours d'inspecteur du Travail : 184 pages braille, de contrôleur du travail : 319 pages braille ;
- Reprographie.

le récapitulatif des transcriptions :

	Pages noir	Pages braille	Gros caractère	Schémas	Numérique
Manuels scolaires	806	2491		67	80
Romans et œuvres diverses	1743 12 103 (RL 2015)	5635	1116		12 103
Transcription de documents pédagogiques	1764	4949	412	829	
JDE (1)	762	3841			
Jeu-concours Kangourou (2)	30	210	65	50	
Jeu-Concours les Challengers (3)	8	49		6	
Concours et transcriptions diverses pour l'extérieur	421	1622			
Transcriptions diverses: CA, menus, autres services de l'INJA,	327	1009			
Total	17 964	19 806	1593	952	12 183

(1) journal des enfants : 47 numéros de 16 pages le numéro, en noir. Une centaine de pages braille par numéro transcrit.

(2) concours de mathématiques organisé par l'association Kangourou sans frontières

(3) il s'agit d'un jeu-concours de mathématiques transcrit pour un élève de l'Institut en inclusion scolaire

la reprographie

La reprographie, qui concerne les documents en braille, en relief (schémas thermoformés) et les photocopies (noir et couleur), s'adresse prioritairement aux élèves et aux enseignants (5422 pages braille, 688 schémas, 2897 imprimés et 59 manuels scolaires numérisés au format PDF).

Envoi hebdomadaire du Journal des Enfants à 6 abonnés (embossage de 32 912 pages braille) fourniture sur commande de la Charte de la Personne hospitalisée sur commande à des hôpitaux (16074 pages braille; recette : 8 398,50 €).

Au total, 112742 pages braille, 8568 schémas, 56 477 imprimés et 12 422 pages au format PDF (50 manuels scolaires) ont été produits.

Il faut noter, depuis deux ans, une baisse importante des commandes de manuels scolaires et ouvrages de littérature générale au catalogue du DTEA :

- 8 commandes soit 18 871 pages braille et 330 schémas pour 2015,
- 18 commandes soit 15 627 pages braille, 1854 schémas et 405 pages en gros caractères en 2014,
- 36 commandes soit 24 686 pages braille et 1459 schémas en 2013 ;

Cette baisse du nombre de commandes d'ouvrages adaptés est constatée dans d'autres centres de transcriptions et s'explique par un changement des pratiques de lecture qui utilisent de plus en plus les fichiers numériques.

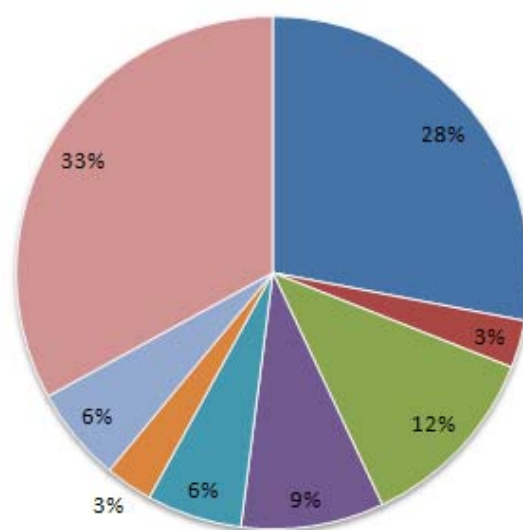
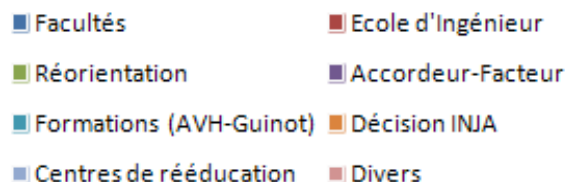
5. le devenir des élèves qui quittent l'INJA

33 élèves ont quitté l'INJA, à l'issue de l'année scolaire 2014-2015, dont près de 58 %, suite à l'obtention d'un diplôme :

- 15 ont obtenu leur Baccalauréat (4 avec mention Assez Bien et 1 avec mention Bien)
- 01 son BTS,
- 03 leur diplôme d'Accord-Facture.

Parmi ces 33 élèves :

- 09 sont partis à l'Université
- 04 poursuivent leurs études à proximité de leur domicile
- 03 sont accordeur-facteur de pianos
- 02 sont partis en centre de rééducation fonctionnelle
- 01 est rentré à l'École Supérieure de Commerce de Paris
- 01 en formation de kiné à l'AVH
- 01 en développeur d'applications informatiques à Guinot
- 01 est sorti par décision de l'INJA
- 02 sont rentrés dans la vie active
- 01 est partie pour un séjour d'1 an aux USA
- 01 ne souhaitait plus le soutien du S3AS
- 01 a arrêté sa scolarité pour raison de santé
- 06 ne savaient pas ce qu'ils allaient faire



6. le service d'aide aux familles

En décembre 2015, le service accueille 20 familles d'enfants de 0 à 6 ans habitant l'Île de France.

Les psychologues reçoivent les familles tous les mois.

L'éducatrice, les psychomotriciens, l'orthoptiste interviennent à domicile ou dans les lieux d'intégration une fois par semaine ou tous les quinze jours selon les besoins des enfants déterminés à la suite de bilans individuels.

Ont été aussi mis en place : un atelier « contes » en partenariat avec le CDI et des sorties pédagogiques.

L'harmonisation de la prise en charge est assurée grâce à la concertation régulière des différents intervenants auprès de l'enfant : synthèses dans le service et réunions sur les lieux d'intégration ou de soins.

Le SAF est centre de ressources pour toutes les demandes de renseignements de professionnels et/ou particuliers hors secteur géographique : Contacts téléphoniques, accueils ponctuels et recherches d'informations.

l'effectif :

1 éducatrice spécialisée, 1 ETP - 3 psychomotriciens : 2 X 0.6 ETP et 1 x 0.4 ETP

1 médecin ophtalmologiste / 3 vacations par semaine, chef de service

1 orthoptiste, 0.5 ETP - 2 psychologues, 0.4 et 0.5 ETP

1 assistante, 0.50 ETP - 1 médecin pédiatre/ 2 vacations par semaine

le profil des enfants suivis :

La plupart des enfants ont été adressés par des médecins hospitaliers : Necker, Robert Debré, Fondation Rothschild, l'Institut Curie, ophtalmologistes ou pédiatres libéraux et PMI.

Ce sont les familles qui nous contactent.

4 enfants ont quitté le service parce qu'ils avaient 6 ans et passaient en CP :

- 2 enfants ont été orientés vers le SIAM 75 ;
- 1 enfant est sur liste d'attente du SIAM 75 et 1 enfant a été orienté vers le centre Simone Delthil.

Un de nos objectifs consiste à favoriser l'utilisation quotidienne par l'enfant de ses possibilités visuelles, aussi minimes soient-elles.

Tous les enfants du service ont un suivi médical hospitalier dans le service où le diagnostic a été porté.

Certains enfants suivis par le service présentent des difficultés ou des troubles associés qui prennent la forme de tableaux cliniques très variés :

- Difficultés d'alimentation ;
- Troubles du sommeil ;
- Fragilité cutanée (Albinisme) ;
- Troubles du comportement (légers à envahissants) ;
- Retard moteur et psychomoteur.

Ces pathologies associées nécessitent de nombreuses consultations spécialisées en ORL, neuro-pédiatrie, endocrinologie, dermatologie, pédopsychiatrie, peuvent nécessiter des prises en charges conjointes avec un CAMSP, un CMP, un SESSAD et ou en libéral.

On constate l'augmentation de situations psycho-sociales de plus en plus précaires amenant à étendre le travail de partenariat avec les PMI, les foyers maternels, les services sociaux et le 115. L'ophtalmologiste et la pédiatre ont des échanges réguliers avec les différents services hospitaliers (pédiatres, ophtalmologistes, orthoptistes...).

les suivis individuels et l'intégration :

Suivis individuels

Toutes les familles ont un accompagnement psychologique familial.

Tous les enfants ont également eu un bilan ou une évaluation en psychomotricité, en orthoptie et avec l'éducatrice spécialisée. Il peut être donc également proposé, en fonction des besoins et de la demande de la famille, un soutien éducatif au domicile, un suivi en psychomotricité individuel, un suivi en orthoptie individuel.

Nombre de PEC par professionnel (au 1^{er} décembre 2014) :

- Entretien psychologique familial : 20
- Entretien psychologique individuel : 1
- Soutien éducatif au domicile : 12
- Soutien à l'intégration : 17
- Suivi en psychomotricité individuel : 3
- Suivi en psychomotricité + intégration : 10
- Suivi d'intégration par les psychomotriciens : 7
- Suivi en orthoptie individuel : 6

Intégration pendant l'année scolaire 2014/2015 :

Les enfants bénéficient d'une aide à l'intégration en crèche, halte-garderie ou école maternelle.

Des réunions trimestrielles sont proposées sur les lieux d'intégration, en présence des parents et des professionnels qui suivent l'enfant :

- Nombre de réunions en intégration - Rendez-vous d'accueil et ponctuel : 19
- Rendez-vous d'au revoir : 3
- Réunions avec partenaires : 12
- Participation à la fête de fin d'année : 2 juillet 2015
- Journée formation enseignants : 25 septembre 2014
- Après-midi AVS : 29 janvier 2015



[les contacts avec les autres professionnels – les formations et circonstances particulières](#)

Chaque intervenant participe à des formations, à savoir :

- L'éducatrice spécialisée a eu 2 formations internes sur la laïcité. Elle a fait 10 sorties à la ludothèque - 5 sorties sur des lieux d'accueil parents-enfants - 5 sorties dans des bibliothèques municipales - 2 à la Bibliothèque Braille Enfantine et 4 sorties à la Cité des Enfants.
- L'une des psychomotriciennes a eu une formation ISRP : Approche sensori-motrice du développement du jeune enfant (5 jours) - A l'IME Jean-Paul, groupe de travail des psychomotriciens - Etude rétrospective des signes précoces des troubles du spectre autistique chez les très jeunes enfants déficients visuels - Participation au groupe de travail des psychomotriciens le 6 février après-midi.
- Les deux psychologues ont participé aux rencontres des psychologues spécialisés « Déficience Visuelle de l'Île-de-France ». Membres de l'ALFPHV, ils ont participé à la journée des adhérents le 04 octobre 2014, l'un des psychologues a également participé aux journées d'études en juin 2015 à Bordeaux. Ils ont également participé au séminaire du SIICLHA qui se tient un jeudi soir par mois.
- Comme chaque année, la psychologue participe à la formation des futurs instructeurs en locomotion.
- Certains membres de l'équipe ont assisté à la réunion des ophtalmologistes spécialisés en basse-vision sur l'albinisme : le 07 octobre 2014.

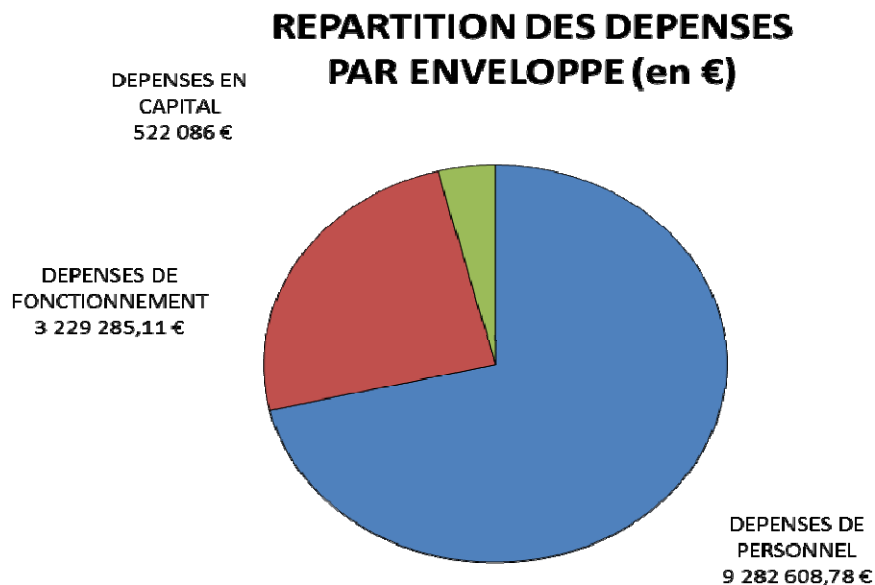
7. les moyens mis en œuvre

Le budget de l'INJA est alloué pour l'année civile ; en conséquence, les moyens mis en œuvre concernent l'année civile 2015 et non l'année scolaire 2014-2015.

Le service financier a géré en 2015 un budget de 13 033 980 € (2 033 mandats, 396 titres de recettes et 10 marchés publics).

- **le budget**

les dépenses :

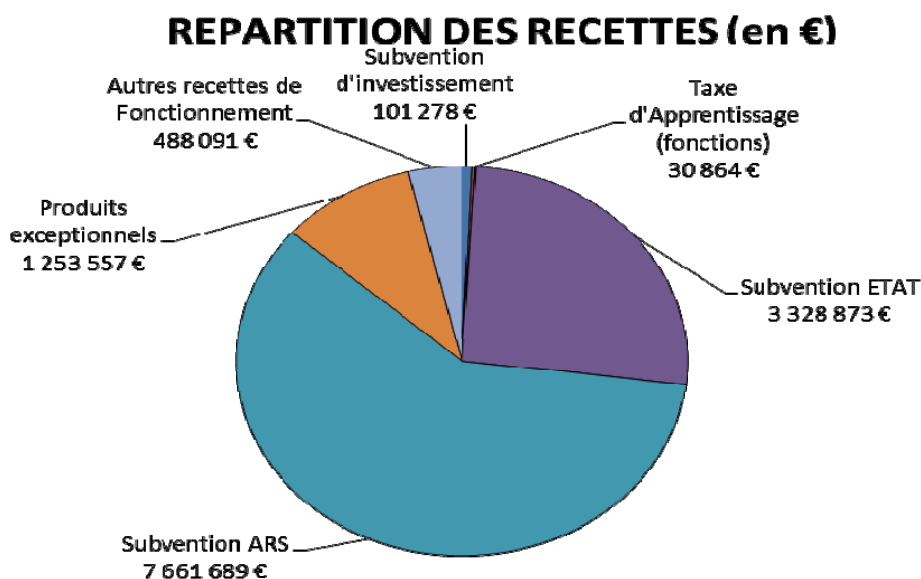


Les dépenses d'exploitation sont constituées pour 74,19 % de charges de personnel, en cohérence avec la mission de l'établissement.

Les dépenses de fonctionnement représentent un peu plus de 25,81 % du budget d'exploitation et concernent notamment le transport des élèves (taxis, trains, avions, Compagnons du voyage) pour 590 656 € et l'entretien pour 181 513 €.

Les dépenses d'investissement (4,00 % des dépenses totales) concernent l'acquisition de matériel informatique, pour les élèves et le personnel et les travaux d'été.

les recettes :



Les recettes de fonctionnement ont atteint, pour l'année 2015, 12 763 075 €.

Elles proviennent pour 60,00 % des subventions de l'assurance maladie, pour 26,08 % de l'Etat (rémunérations des enseignants et contribution à la mission nationale de coordination de l'édition adaptée). Les 13,92 % restants sont financés par les recettes propres de l'INJA, constituées notamment de la taxe d'apprentissage versée au profit des élèves des classes de formation professionnelle d'Accord-Facture, de vente de produits, du remboursement par l'INJS de la moitié du traitement de l'Agent comptable, de la vente de tickets repas au personnel et de dons et legs.

• **les Services Généraux :**

les missions :

Les 25 agents des Services généraux assurent de multiples missions qui correspondent à l'intendance, la logistique, la sécurité et l'accompagnement des élèves. En outre **19 concerts** ont eu lieu à l'Institut en 2015.

la sécurité :

Les Services généraux ont en charge l'exploitation du système de sécurité incendie, fondamental pour la sécurité des élèves, des professionnels et du patrimoine ; un exercice d'évacuation générale est organisé chaque trimestre, dont un la nuit.



l'accueil :

Les agents en fonction à la loge vérifient quotidiennement le bon fonctionnement du marché des taxis et ont également pour mission de contrôler les allers et venues des élèves, en fonction des autorisations de sortie qui leur sont délivrées et de leur autonomie. Ils sont, en outre, chargés d'assurer l'accueil des personnes extérieures à l'INJA, de gérer les appels téléphoniques et la réception du courrier.

les transports :

Le parc automobile de l'Institut est constitué de 5 véhicules. Le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules en 2015 est de 22 674 kilomètres. Ces véhicules sont utilisés pour le transport des élèves à leurs écoles ou leurs lycées respectifs, aux consultations hospitalières ou examens médicaux. Ils servent également pour les sorties éducatives, sportives et pédagogiques, pour les courses administratives (plis à porter, courrier pour la Poste, matériels à aller retirer chez les fournisseurs, instruments de musique ou matériels informatiques à apporter en réparation ou ramener à l'INJA, cartons de livres à porter ou chercher dans les familles ou dans les établissements scolaires).



la lingerie :

La lingerie assure les commandes des vêtements professionnels ainsi que la gestion du stock de linge (8 524 pièces) mis à disposition des élèves (alèzes, draps, couvertures), et gère également le stock de Perkins, notamment les envois de machines à réparer.



la restauration des élèves et du personnel :

2 cuisiniers et 2 aides cuisiniers ont pour mission de préparer les repas des élèves et du personnel. Ils préparent également des paniers repas pour des sorties ou les stages ainsi que des buffets, notamment pour les conseils d'administration et la présentation des vœux. Les menus sont établis en collaboration avec la diététicienne de l'établissement ; un effort tout particulier est réalisé pour tenir compte des contraintes de régime et varier au maximum les repas.



la maintenance et l'entretien des locaux :

Les services généraux sont chargés d'établir les plannings et les programmes d'intervention des entreprises extérieures (plomberie, électricité, ascenseurs, etc.).

les activités principales de la responsable des Services généraux :

Polyvalente, la responsable des services généraux assure le maintien en bon état et en fonctionnement du matériel, des infrastructures et des bâtiments, elle planifie et supervise la maintenance de 27 sociétés à l'année et encadre les équipes intervenantes de 10 sociétés hebdomadaires : veilleur de nuit assurant les rondes, électricien, plombier, CVC (chauffage, production énergie et fluides), climatisation/ventilation, société de ménage, blanchisserie, distributeur location essuies- main, entretien des espaces verts, appareils élévateurs (ascenseurs et monte-charges).

le service maintenance du bâti travaux de rénovation pour l'année 2015 a effectué :

- Ravalement porche, reprise d'enduit sur le mur côté cour cuisine ;
- Ravalement mur extérieur côté rue Maurice de la Sizeranne, reprise d'enduit et changement de la porte extérieur ;
- Reprise de faïence et carrelage en cuisine et achat d'un lave- vaisselle ;
- R d C Sèvres, 2 cabines ont été supprimées pour création d'une classe de cours ;
- R d C Duroc, Création d'une salle d'activité pour le 1^{er} cycle, réfection du sol et peinture sous bassement des murs ;
- 1^{er} étage Sèvres, création d'un bureau pour le service éducatif second cycle ;
- 1^{er} étage Duroc, création d'un bureau pour le 1^{er} cycle ;
- 2^{ème} étage un appartement de direction, réfection des sols et peinture ;
- 2^{ème} étage, réfection des sols (2classes informatique et 1classe dactylo).



**Rez-de-chaussée création
d'une salle d'activité**

- **le personnel**

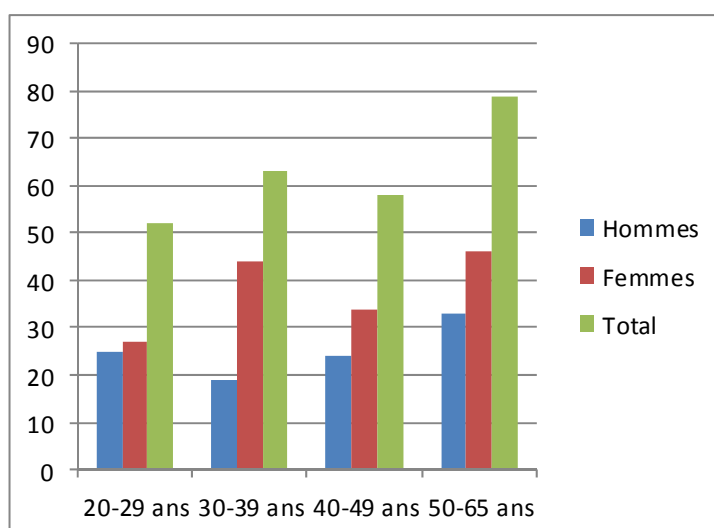
l'effectif budgétaire autorisé est de 186,43 agents ETP (équivalent temps plein), réparti entre trois sources de financement :

- 57 ETP pour les personnels enseignants, financés par la subvention de l'Etat ;
- 4 ETP pour les personnels en charge de la mission de Coordination Nationale de l'Edition Adaptée, dont le financement est assuré par la DGCS ;
- 125,43 ETP pour tous les autres personnels financés par l'assurance maladie.

En 2015, les mouvements de personnels sont équilibrés, avec 34 départs et 32 arrivées ; ce qui équivaut à un turn-over de 15,71% principalement dû au renouvellement des surveillants, aux nouveaux recrutements liés à l'augmentation de l'activité, aux départs à la retraite et aux remplacements d'agents.

les effectifs par âge et par sexe :

Toutes catégories confondues (personnels titulaires, contractuels et stagiaires), le personnel masculin représente 40 % des effectifs, avec une moyenne d'âge de 43,5 ans ; le personnel féminin représente 60 % des effectifs, avec une moyenne d'âge de 43,5 ans.



- **le département Informatique et Recherche (D.I.R.)**



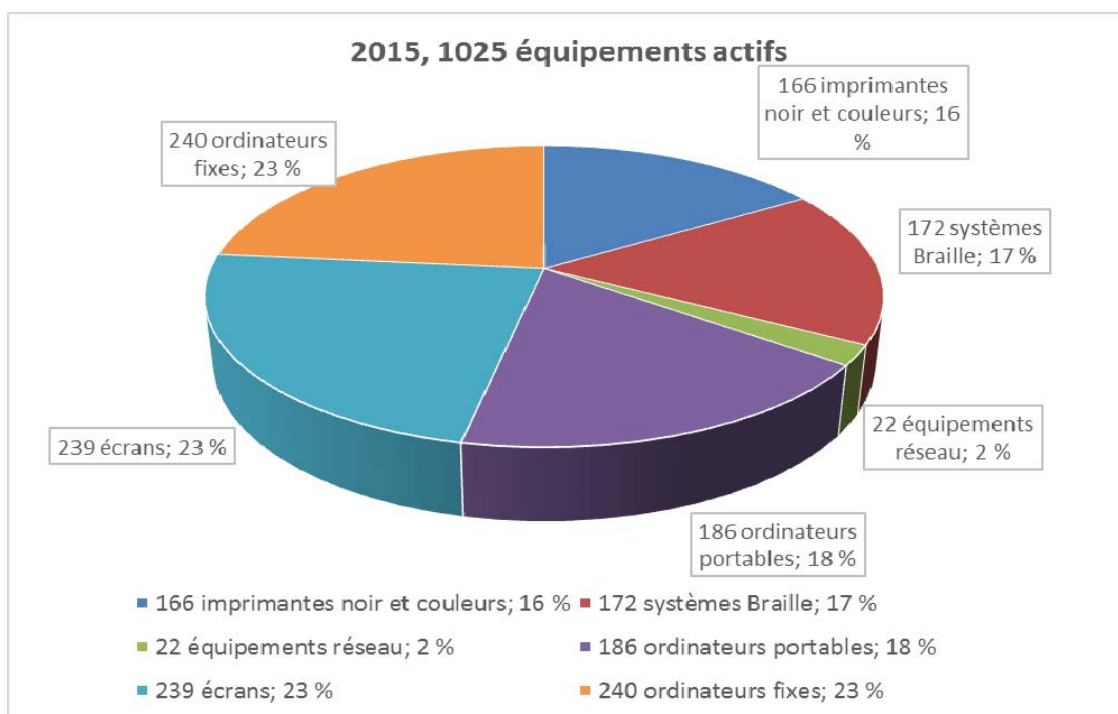
l'effectif :

1 chef de service, 1 informaticien, 1 informaticien gestionnaire de parc

les missions :

- mise à disposition d'ordinateurs portables et de blocs notes braille à destination des élèves ;
- mise à disposition des outils informatiques adaptés aux agents ;
- gestion du réseau local, de l'accès Internet et de la messagerie ;
- administration et gestion des serveurs informatiques ;
- maintenance et assistance à l'utilisateur ;
- conseils et expertises pour les différents services de l'INJA ;
- préparation des matériels et assistance aux élèves durant les épreuves du Baccalauréat et du DNB, ainsi que des « examens blancs » ;
- activités liées aux manifestations et événements (préparation des infrastructures techniques informatiques utilisés pour la FISAF, le CAEGADV, le salon du livre, le salon autonomic...).

la répartition des matériels informatiques :



Soit 1025 équipements actifs à maintenir, dont 186 ordinateurs portables mis à disposition des élèves, dont 30 gardés spécialement pour les épreuves du baccalauréat et du DNB, et le reste pour 2 tiers aux élèves scolarisés in situ et un tiers pour les élèves en inclusion.

le renouvellement du parc informatique en 2015 :

- 10 ordinateurs fixes ;
- 12 plages braille 40 caractères ;
- 6 blocs-notes braille Esysime (successeur des IRIS) ;
- 5 imprimantes multifonctions.

L'INJA s'est doté d'un nouveau serveur pour les applications de comptabilité ; le système de gestion de la comptabilité des établissements publics devant changer en 2016 pour le mode GBCP (Gestion Budgétaire et Comptabilité Publique).

8. la communication

Tout au long de l'année 2015, l'Institut National des Jeunes Aveugles a été, comme les années précédentes très sollicité.

Répondre régulièrement à des demandes extérieures sur la déficience visuelle, accueillir un public varié intéressé aussi bien par le handicap visuel, l'éducation spécialisée que par le passé historique ou simplement la salle de concert de l'Institut, permet à l'INJA de conserver sa renommée nationale et internationale.

De nombreux projets pour les élèves ont été mis en place et ont permis de faire connaître l'INJA à des partenaires extérieurs.



Afin de renforcer sa communication l'INJA a réalisé en 2014 une plaquette de présentation de l'Institut.

• **les personnes reçues**

[l'accueil du public et notamment des groupes dans le domaine de la formation professionnelle et scolaire](#)

Dans le domaine de la formation professionnelle et scolaire, des groupes sont reçus chaque année à l'Institut.

Ces accueils nécessitent l'organisation de conférences durant lesquelles de nombreux thèmes sont abordés (vie quotidienne, locomotion, matériel informatique adapté, éducation spécialisée...) et le film sur l'INJA diffusé. Les différents professionnels de l'Institut interviennent souvent lors de ces présentations.

En 2015, l'INJA a notamment reçu :

- Ses différents partenaires ainsi que tous les participants lors du forum pour la Formation et la Recherche d'Emploi à destination des Déficiants Visuels (forum FREDV) (environ 100 personnes) ;
- Les nombreux stagiaires de l'INSHEA (Institut National Supérieur de formation et de recherche d'éducation pour les jeunes handicapés) ;
- Les professionnels du SAEDV de Nancy (Structure d'Accompagnement des Elèves Déficiants Visuels) ;
- L'IFAS de Prémontre (Institut de Formation d'Aides-soignants) ;
- L'IFSI St Antoine (Institut de Formation en Soins Infirmiers) ;
- Les élèves de l'EREA de Villeurbanne (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté)
- des chercheurs, de très nombreux stagiaires,...
- des metteurs en scène, réalisateurs et professionnels pour des tournages, dont le réalisateur Nils TAVERNIER.

• **les partenariats**

Les partenariats permettent, tous les ans, la réalisation de projets entre l'INJA et des partenaires extérieurs. C'est également un moyen de faire connaître les compétences pédagogiques, musicales et culturelles de l'Institut et de pouvoir sensibiliser le public pour des dons et legs.

[le partenariat de l'INJA avec la Musique des Gardiens de la Paix](#)

Ce partenariat qui existe à présent depuis 7 ans, a donné lieu à deux nouveaux concerts en 2015 : un premier concert salle André Marchal, au cours duquel les élèves de primaire ont chanté avec l'orchestre des Gardiens de la Paix, puis un second, au Théâtre du Châtelet où une professionnelle de l'Institut a chanté en intégrant l'orchestre.

[le partenariat entre la radio RTL et l'INJA](#)

Ce partenariat offre à nos élèves, une fois par an, la possibilité d'être sensibilisé aux métiers de la radio. Un groupe d'élèves passe une journée complète dans les studios de RTL avec des professionnels de la radio. Ils assistent à une émission en direct, durant laquelle le nom de l'INJA est toujours cité par le journaliste Stéphane BERN. Ils rencontrent et échangent avec des journalistes, des techniciens, des ingénieurs du son et ils manipulent le matériel des studios d'enregistrement. Tous les ans, ce partenariat permet également à quelques élèves d'effectuer des stages. En 2015, le rendez-vous prévu en novembre a été annulé, en raison du plan Vigipirate attentats, une nouvelle date sera fixée très prochainement.

[le partenariat de l'INJA avec l'association France-AVC](#)

France AVC donne, une fois par an, un concert dans la salle André Marchal au profit de son association. Ces concerts seront annoncés sur Radio Classique par l'animatrice Eve Ruggieri qui présente l'INJA et la salle André Marchal.

[le partenariat avec la Mairie du 7ème](#)

Ce nouveau partenariat a été mis en place en 2015, avec la collaboration de Madame HUBIN, l'adjointe au maire, déléguée au handicap. Il permet aux élèves de l'option théâtre de donner régulièrement des représentations au public du 7^e arrondissement, dans la salle de spectacles de la mairie. Une première représentation a eu lieu en mai dernier, avec la présence notamment de Madame DATI. Cette soirée a également permis l'obtention d'un don pour l'INJA de 277 euros.

• ***le projet caritatif au profit de l'INJA***

Le 5 novembre, dans la salle Gaveau de Paris, a eu lieu un concert caritatif au profit de l'INJA. Ce projet a été proposé à l'Institut par des sociétés extérieures (le Fonds Inova et la société de Production 21 22). Elles ont trouvé des sponsors pour financer cet événement musical. Il s'agissait d'un opéra composé d'un orchestre de femmes aveugles égyptiennes. L'Institut a reçu un chèque de 3 000 euros, suite à la vente du programme.

• ***les médias***

Différents tournages et reportages télévisés ont eu lieu en 2015 à l'INJA. Ces émissions sont un moyen de faire connaître l'Institut et ses différentes missions à un large public. Avant les tournages, une période d'immersion à l'Institut est en général organisée pour les journalistes. Il est ensuite nécessaire de planifier des rencontres avec les professionnels de l'Institut, en fonction du thème du reportage, puis de choisir les élèves intéressés pour participer. Plusieurs sujets ont été abordés à travers ces reportages en 2015 :

[l'enregistrement d'une émission de TF1 – 7 à 8](#)

Un tournage de plusieurs jours pour TF1, l'émission 7 à 8 a eu lieu en 2015. A travers le quotidien de plusieurs élèves, le public découvrira les missions de l'Institut et la déficience visuelle. La diffusion de ce 7 à 8 consacrée à l'INJA est prévue en 2016.

[l'enregistrement d'une émission de M6 – E = M6](#)

Une présentation de la formation Accord Facture de l'Institut a été faite durant un reportage télévisé de la chaîne M6. Cette émission, qui avait pour thème l'environnement sonore urbain, expliquait la sensibilité des déficients visuels pour les métiers liés à la musique.

[l'enregistrement d'une émission pour France 5 - le magazine de la Santé](#)

Un reportage sur le thème des manuels scolaires en braille a été réalisé à l'Institut dans une classe de primaire, avec la présence des élèves et de l'institutrice. Ce documentaire télévisé a montré l'importance des manuels scolaires en braille, notamment pour les enfants déficients visuels de l'INJA. Il a été diffusé en novembre 2015, sur France 5.

• ***les relations internationales***

L'INJA est également amené à accueillir et renseigner, la plupart du temps en anglais, des personnes venant de l'étranger. De nombreuses associations et écoles spécialisées étrangères sont venues en 2015 découvrir l'INJA et se présenter. Ces visites sont également un moyen pour L'Institut de s'informer sur le fonctionnement à l'étranger du suivi des personnes déficientes visuelles.

En 2015, l'Institut a notamment reçu :

- Un groupe d'éducateurs spécialisés handicap visuel de Thaïlande - (25 personnes) ;
- La délégation Daisy des Etats-Unis (environ 50 personnes) ;
- Une délégation saoudienne composée d'enseignants spécialisés et d'étudiants universitaires non-voyants (11 personnes) ;
- Les responsables de l'association Canne Blanche de Russie (2 personnes) ;
- Le responsable de l'entreprise Perkins de Boston.

